Citoyens & Justice

FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS SOCIO-JUDICIAIRES

“ Engagée pour une justice préventive, réparatrice et humaniste ! ”

Catalogue Formations

2027

Qualiopi processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

in

www.

Éditorial.

Chaque jour, sur le terrain, les intervenant.e.s socio-judiciaires et les professionnel.le.s de justice font face à des situations humaines d'une grande complexité : des parcours de vie abîmés, des familles fragilisées, des auteurs et des victimes qu'il faut accompagner sans jamais perdre de vue l'exigence du cadre légal. C'est cette réalité, exigeante et mouvante, qui guide depuis plus de 40 ans le travail du pôle formation de Citoyens & Justice.

Se former, dans notre secteur, ce n'est pas seulement actualiser des connaissances : c'est se donner les moyens de continuer à exercer avec justesse, dans un environnement où le droit évolue, où les pratiques se réinventent et où les attentes envers les professionnel.le.s ne cessent de croître. C'est aussi prendre le temps, collectivement, de questionner ses postures, de partager des expériences entre pairs et de nourrir une réflexion qui dépasse le seul cadre de sa structure.

2027 illustre particulièrement bien cette nécessité à l'heure où les mutations sociales, les évolutions législatives et les attentes de nos concitoyennes et concitoyens interrogent en profondeur les réponses apportées par notre système de justice.

Face à ces évolutions, notre catalogue a été pensé comme une boîte à outils vivante, conçue avec et pour les acteurs et actrices du champ socio-judiciaire : intervenant.e.s socio-judiciaires, travailleuses sociales et travailleurs sociaux, juristes, psychologues, criminologues, ...

Vous y retrouverez des formations qui allient apports théoriques solides et mises en situation concrètes, pensées pour être directement utiles dans l'exercice quotidien des missions : mieux comprendre le cadre judiciaire, affiner ses techniques d'entretien et d'écriture professionnelle, approfondir son analyse des situations complexes, ou encore renforcer sa capacité à travailler en réseau avec l'ensemble des partenaires.

Ce travail repose sur l'engagement de notre équipe de formatrices et formateurs, dont l'expertise et la diversité des regards - cliniques, juridiques, criminologiques - font la richesse de notre offre, ainsi que sur celui de l'équipe fédérale qui en assure le bon déroulement au quotidien.

Nous vous souhaitons une excellente découverte de ce nouveau catalogue et espérons que les formations proposées contribueront à nourrir vos réflexions, enrichir vos pratiques et soutenir votre engagement au service des justiciables.

Stéphane Landreau
Directeur Général

Sommaire

Cliquez sur le titre d'une formation pour accéder à la page concernée

2... Éditorial

5... Formation en inter, en intra et à distance

6... Le Parcours d'Intervenant Socio-judiciaire

Justice restaurative

9... Les fondamentaux de la Justice restaurative
10... Les médiations restauratives et pratiques innovantes

Droit et procédure judiciaire

11... Sensibilisation à la justice pénale
12... Personnes placées sous main de justice : statut et prise en charge socio-judiciaire
13... Rôle et place des mesures socio-judiciaires dans la chaîne pénale
14... Violences intrafamiliales : évolution du droit
15... Prendre en compte la victime dans l'accompagnement de l'auteur

Mesures pré sententielles « Majeurs »

16... Contrôle judiciaire socio éducatif
17... Enquête de personnalité « Auteur »
18... Enquête de personnalité « Victime »
19... Enquête sociale « Renforcée »
20... Médiation en matière pénale
21... Concevoir et animer des groupes de parole « auteurs de violences au sein du couple »
22... L'enquête sociale ordonnée par le juge aux affaires familiales

Mesures post sententielles « Majeurs »

23... Sursis probatoire
24... Procédure pénale et cadre de la mesure de placement à l'extérieur

Techniques professionnelles

25... Accueillir un public en difficulté
26... Accompagner des publics en lien avec la justice
27... Intervenir en milieu carcéral : vigilance et adaptation
28... Accompagner dans un CHRS les personnes sortant de prison
29... Égalité femmes-hommes, genre, violences sexistes et sexuelles
30... Techniques d'animation de stages socio-judiciaires
31... Animer des stages de responsabilisation parentale
32... L'entretien motivationnel, un outil favorisant la désistance
33... Techniques d'entretien dans le mandat pénal
34... Écrits dans le cadre du mandat pénal
35... L'oral aux Assises et auprès du Tribunal correctionnel
36... Les entretiens du travailleur social en protection de l'enfance
37... Les écrits professionnels du travailleur social
38... MJIE : rédiger les rapports de l'équipe interdisciplinaire
39... L'oral du travailleur social : Audience chez le juge des enfants et aux Assises
40... Être garant des écrits professionnels des travailleurs sociaux

Criminologie et troubles du comportement

41... Consentement, domination et contrôle coercitif
42... Violence au sein du couple : approche psychosociale de l'accompagnement des auteurs
43... Intervenir auprès des auteurs de violences sexuelles majeurs et mineurs
44... Intervenir auprès d'une personnalité manipulatrice
45... Addictions aux produits psychoactifs
46... Agressivité, violence, passage à l'acte
47... Troubles de la personnalité et pathologies psychiatriques
48... Psychiatrie criminelle

Victimologie

15... Prendre en compte la victime dans l'accompagnement de l'auteur
49... L'enfant, co-victime de violences conjugales

Justice des enfants et des adolescents

49... L'enfant, co-victime de violences conjugales
50... Accompagner et soutenir la parentalité
51... Évaluer le danger en protection de l'enfance
52... Intervenir auprès des mineurs délinquants ou violents
53... Réparation pénale des mineurs
54... Médiation pénale pour enfants en conflit avec la loi
55... Protection de l'enfance : La loi du 7 février 2022, une réforme pour quelle évolution ?

55... L'équipe pédagogique

56... Votre parcours conseillé

57... Conditions générales de vente

Formation
Inter / Intra et à distance

Depuis 1987, Citoyens & Justice accompagne les associations socio-judiciaires dans leur démarche de professionnalisation. L'équipe du pôle formation est à votre écoute pour **construire avec vous le projet de formation** qui vous convient le mieux.

A vous de choisir !

LES AVANTAGES DE LA FORMATION INTER

- Pour **répondre individuellement au besoin de formation** d'un.e salarié.e, et contribuer à personnaliser son plan de développement des compétences.
- Une offre de formation sans cesse réactualisée.
- Des **échanges constructifs entre pairs** venus d'autres établissements et une opportunité de développer votre réseau.
- Des avis vérifiés et authentiquespour chaque programme de formation.

LES AVANTAGES DE LA FORMATION INTRA

- **Renforcer la cohésion interne**, la culture d'établissement, les liens.
- Gagner en temps et en argent en évitant de déplacer toute une équipe.
- **Choisir la date et le lieu de la formation** en fonction de vos contraintes.
- Un programme particulièrement adapté à votre demande selon les spécificités de votre établissement.

ET EN PLUS...

- Certaines formations peuvent se tenir **à distance pour évacuer les contraintes de déplacement** (temps, éloignement, frais supplémentaires).

Parcours d'Intervenant Socio-Judiciaire *(PISJ)*

PISJ

LE PARCOURS D'INTERVENANT SOCIO-JUDICIAIRE est accessible selon votre rythme.
Donner du sens à votre parcours de formation, faire reconnaitre vos compétences auprès d'un employeur et faciliter votre mobilité professionnelle.

POURQUOI UN PARCOURS D'INTERVENANT SOCIO-JUDICIAIRE ?

En exerçant des mesures socio-judiciaires à la demande des magistrat.e.s, les professionnel.le.s du secteur associatif doivent faire preuve de savoir-faire spécifiques transdisciplinaires relevant à la fois du secteur social, du juridique et de la psychologie.

Face à ces nombreuses exigences, et soucieuse d'apporter une réponse adaptée au justiciable et au magistrat, la fédération Citoyens & Justice met à disposition un dispositif de formation professionnalisant à travers le Parcours d'Intervenant Socio-Judiciaire.

COMBINER ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE ET FORMATION

Ce parcours de formation se construit en capitalisant 8 formations sur une durée non limitée.
Le candidat valide ses connaissances progressivement et à son rythme afin de respecter ses contraintes organisationnelles et budgétaires ainsi que celles de l'association.

ÉQUIVALENCES ET DISPENSES

Les formations suivies chez Citoyens & Justice avant 2012 peuvent donner lieu à dispense dès lors qu'elles appartiennent au parcours.

Selon sa formation initiale, et/ou son expérience professionnelle, le candidat peut bénéficier d'équivalences qui le dispenseront de certains modules de formation.

PROFIL DES CANDIDATS

Professionnel.le.s en poste ou pouvant justifier d'un an d'expérience dans un service socio-judiciaire et d'un diplôme de niveau III (minimum).

OBTENTION DU PARCOURS D'INTERVENANT SOCIO-JUDICIAIRE

Chaque module de formation donne lieu à un questionnaire d'évaluation des connaissances.
Les résultats obtenus doivent être supérieurs à 50%.
Au terme du parcours, le candidat soutiendra un mémoire devant un jury de professionnel.le.s.

Vos attestations de fin de formation (indiquant vos résultats aux tests de connaissances) devront être fournies lors de la constitution de votre dossier.

DURÉE DU PARCOURS : ENTRE 180 ET 200 H

(si aucune équivalence n'est accordée)
Ce parcours est délivré exclusivement par la fédération Citoyens & Justice. Il n'est pas répertorié dans la liste des titres accessibles au CPF.

LE PARCOURS DE FORMATION SE COMPOSE DE 8 FORMATIONS :

TC

4 THÈMES FONDAMENTAUX « TRONC COMMUN »

MSJ

2 FORMATIONS RELATIVES AUX MESURES SOCIO-JUDICIAIRES
(pré ou post sententielles)

TR

2 FORMATIONS SUR DES THÈMES TRANSVERSAUX
(Toxicomanie, violence, agresseurs sexuels, mineurs délinquants...)

Liste détaillée du Parcours d'Intervenant Socio-Judiciaire

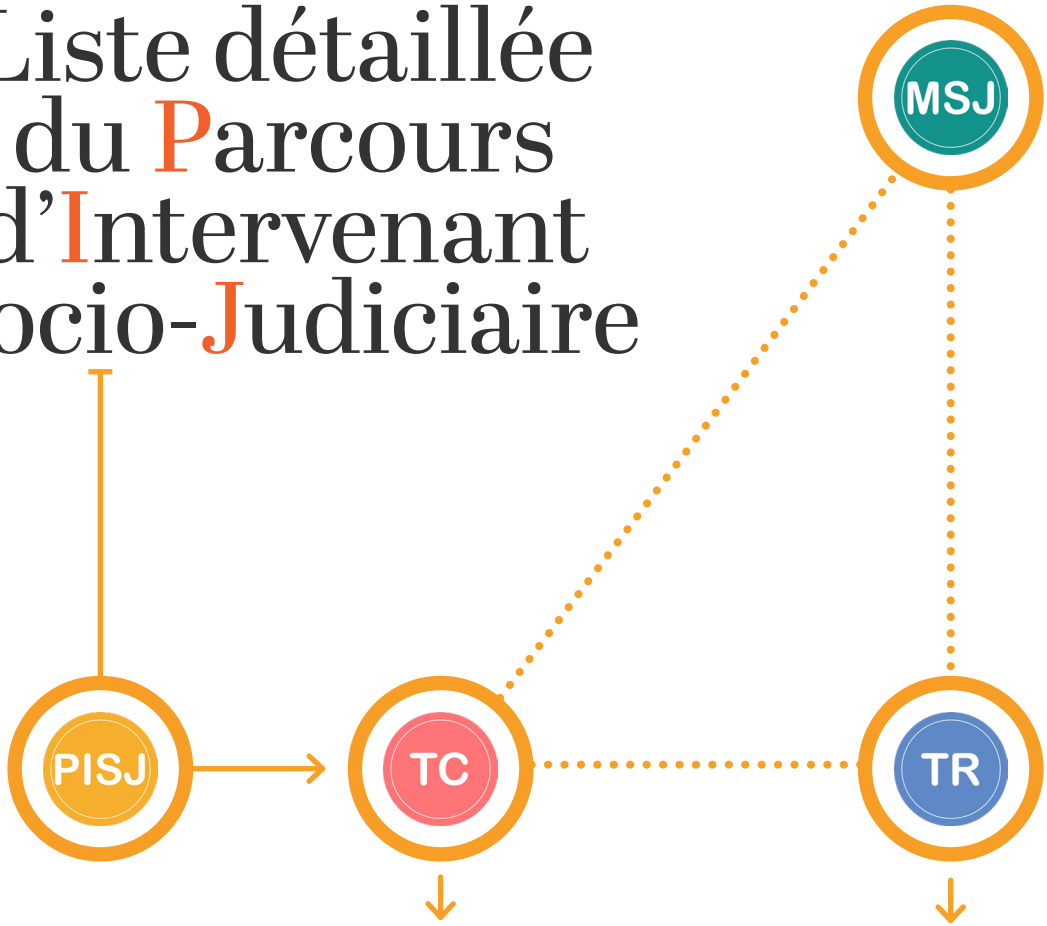

FORMATIONS « TRONC COMMUN » (4 OBLIGATOIRES)

- Rôle et place des mesures socio-judiciaires dans la chaîne pénale
- Prendre en compte la victime dans l'accompagnement de l'auteur
- Troubles de la personnalité et pathologies psychiatriques
- Techniques d'entretien et écrits dans le cadre du mandat pénal

FORMATIONS « TRANSVERSALES » (2 AU CHOIX)

- Agressivité, violence, passage à l'acte
- Intervenir auprès des mineurs délinquants ou violents
- Intervenir auprès des auteurs de violences sexuelles majeurs et mineurs
- Addictions aux produits psychoactifs
- L'oral aux assises et auprès du tribunal correctionnel
- L'entretien motivationnel, un outil favorisant la désistance
- Psychiatrie criminelle
- L'enfant, co-victime de violences conjugales
- Violence au sein du couple : approche psychosociale de l'accompagnement des auteurs
- Intervenir auprès d'une personnalité manipulatrice
- Techniques d'animation de stages socio-judiciaires

FORMATIONS RELATIVES AUX « MESURES SOCIO-JUDICIAIRES » (PRÉ OU POST SENTENTIELLES) (2 AU CHOIX)

- Contrôle Judiciaire Socio-Educatif
- Concevoir et animer des groupes de parole « auteurs de violences au sein du couple »
- Enquête de personnalité « Auteur »
- Enquête de personnalité « Victime »
- Enquête sociale « Renforcée »
- Animer des stages de responsabilisation parentale
- Médiation en matière pénale
- Procédure pénale et cadre de la mesure de placement à l'extérieur
- Réparation pénale des mineurs
- Sursis probatoire

← RETOUR AU SOMMAIRE

Formations Citoyens & Justice.

- JUSTICE RESTAURATIVE
- DROIT ET PROCÉDURE JUDICIAIRE
- MESURES PRÉ SENTENTIELLES «MAJEURS»
- MESURES POST SENTENTIELLES «MAJEURS»
- TECHNIQUES PROFESSIONNELLES
- CRIMINOLOGIE ET TROUBLES DU COMPORTEMENT
- VICTIMOLOGIE
- JUSTICE DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS

JUSTICE RESTAURATIVE INITIATION

LES FONDAMENTAUX DE LA JUSTICE RESTAURATIVE

Cette formation constitue un niveau indispensable pour comprendre la théorie générale et les mécanismes pratiques de la justice restaurative (JR). Elle propose un panorama des principes fondamentaux qui sous-tendent la JR jusqu'à sa concrétisation en droit français par la loi du 15/08/2014 et la circulaire du 15/03/2017.
Seront également abordés, les effets et impacts de la JR sur les auteurs, les victimes et plus largement la société dans son ensemble.

OBJECTIFS

- Cerner l'histoire, la philosophie et les différentes approches de la justice restaurative.
- Comprendre les objectifs des pratiques restauratives, leurs effets et intégrer la posture restaurative (facilitateur).
- Identifier les politiques normatives française, européenne et internationale sur ce sujet.
- Comprendre l'intérêt de la JR pour les cas de criminalité grave.

PROGRAMME

HISTOIRE ET CONCEPTS PRINCIPAUX DU MOUVEMENT RESTAURATIF
La justice criminelle en crise et l'émergence du mouvement restauratif en criminologie.
Les propositions conceptuelles, les valeurs et les principes du mouvement restauratif.
Les courants au sein du mouvement restauratif relatifs à la définition de la justice restaurative.

LES FONCTIONS ET LES EFFETS DES RENCONTRES RESTAURATIVES
Les modèles principaux des rencontres restauratives.
Le rôle du facilitateur : préparer la mise en place des rencontres restauratives.
Les recherches empiriques autour des rencontres restauratives.

LÉGISLATION, ÉVOLUTION ET APPLICATION À TOUS LES CAS DE CRIMINALITÉ
Cadre normatif international, européen et français.
Un panorama de la JR en Europe et les défis pour son développement (approche comparative).
Introduction à la mise en place de la JR aux cas de criminalité grave (violence domestique/sexuelle et violence terroriste).

PUBLIC

Intervenant.e socio-judiciaire, socio-éducatif, juriste, psychologue, professionnel.le du secteur sanitaire et social (institutions, associations…), portant un intérêt à la thématique et/ou inscrit dans un projet de justice restaurative.
Sans prérequis.

TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et pratiques, vidéos, groupes de réflexion, études des cas pratiques, quiz, échanges.
Support pédagogique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test d'évaluation des connaissances pré et post formation (QCM – 15 min). 50 % de réussite requis.

INTERVENANTE

Linda TESTOURI,
Psychologue clinicienne

ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap : nous contacter

3 JOURS DE FORMATION
12 PERSONNES MAXIMUM
PRÉSENTIEL OU DISTANCIEL

DATES TARIFS ET INSCRIPTION +

← RETOUR AU SOMMAIRE

JUSTICE RESTAURATIVE APPROFONDISSEMENT

LES MÉDIATIONS RESTAURATIVES ET PRATIQUES INNOVANTES

Cette formation s'inscrit dans une démarche d'appréhension de la traditionnelle médiation restaurative à travers la mise en œuvre pratique d'outils adaptés à la rencontre directe ou indirecte entre un auteur et une victime.
Ce module propose également de travailler une approche groupe de la justice restaurative (JR) en cas d'impossibilité de rencontre avec une victime, ou pour permettre l'émergence d'une demande de JR.

Citoyens et Justice propose ici une formation permettant la mise en pratique d'outils et sur des mises en situation.

OBJECTIFS

- Comprendre la posture restaurative (facilitateur) et ses postulats théoriques.
- Utiliser les outils adaptés nécessaires à la réalisation de la pratique restaurative : mener les entretiens sur différentes étapes du processus restauratif.

PROGRAMME

INTRODUCTION ET PRÉSENTATION
Présentation des médiations restauratives auteurs/ victimes.
Déontologie (confidentialité des échanges garantie par la loi, consentement des participant.e.s).
Notions de victimologie.

MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DE JUSTICE RESTAURATIVE
Postures méthodologiques et logistiques.
Phase préparatoire du dispositif (sélection des participant.e.s, échanges inter-partenarial, synthèse de la préparation et de la rencontre).
Mise en œuvre et évaluation du dispositif.
Les phases et les outils accompagnant le processus restauratif :
- L'évaluation a priori des besoins restauratifs de la personne (connaître les attentes pour mieux répondre aux besoins).

Mise en pratique de l'outil EMR.
- Expression des répercussions de la situation-problème (Phase1 « VISA »).
- Préparation à la rencontre (Phase2 « Besoins »).
- Mise en œuvre de la rencontre restaurative (MAVi).

Bilan des attentes restauratives des personnes : mise en pratique de l'outil technique d'évaluation du dispositif.

APPROCHE GROUPALE
Le protocole PARC (dans quel cas l'utiliser, comment le mettre en œuvre, retour d'expérience et mise en situation).

ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap : nous contacter

3 JOURS DE FORMATION
12 PERSONNES MAXIMUM
PRÉSENTIEL UNIQUEMENT

DATES TARIFS ET INSCRIPTION

PUBLIC

Intervenant.e socio-judiciaire, socio-éducatif, psychologue, professionnel.le du secteur sanitaire et social (institutions, associations…), portant un intérêt à la thématique et/ou inscrit dans un projet de justice restaurative.

PRÉREQUIS

Il est nécessaire d'avoir préalablement suivi la formation initiale « Les fondamentaux de la JR ». Dispenses possibles au cas par cas.

TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Présentations projetées / Apports théoriques et pratiques, outils et support pédagogique.
Mises en situation, échanges sur la pratique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test d'évaluation des connaissances pré et post formation (QCM – 15 min). 50 % de réussite requis.

INTERVENANT.E

Ugo PICARD,
Coordinateur Service de Justice restaurative
Ou Linda TESTOURI,
Psychologue clinicienne

← RETOUR AU SOMMAIRE

DROIT ET PROCÉDURE JUDICIAIRE

SENSIBILISATION À LA JUSTICE PÉNALE

Les professions périphériques à l'intervention socio-judiciaire (personnel administratif, travailleurs sociaux…) peuvent être amenées à exercer des actes dans le cadre des mesures socio-judiciaires (enregistrement des réquisitions, facturation, rédaction de courriers…).

La connaissance des fondamentaux de l'organisation judiciaire, des acteurs de la justice et des mesures socio-judiciaires sont nécessaires à la compréhension et à l'exercice de leur mission.

OBJECTIFS

- Se repérer dans l'organisation judiciaire.
- Identifier les acteurs et leur rôle dans la justice.
- Maîtriser les notions juridiques fondamentales.
- Situer les mesures socio-judiciaires dans la chaîne pénale.

PROGRAMME

LES GRANDS PRINCIPES DE L'ORGANISATION JUDICIAIRE FRANÇAISE
Distinction entre les juridictions de l'ordre administratif et les juridictions de l'ordre judiciaire.

L'ORGANISATION DE LA JUSTICE PÉNALE
Organisation judiciaire et chaîne pénale (majeur et mineur).
Schématisation de la justice pénale pour majeurs.
Spécificité du droit des mineurs :
Code de justice pénale des mineurs ; chaîne pénale.
Notions de droit pénal :
Infractions, circonstances aggravantes, irresponsabilité, tentative, extinction de l'action publique.
Notions de droit civil :
La notion juridique de victime et son orientation.
La partie civile.
Les préjudices indemnisables.

LES PRINCIPAUX ACTEURS DE LA JUSTICE PÉNALE
Le rôle du magistrat du parquet, décision sur les poursuites, alternatives, renvoi.
Les magistrats du siège.
Le greffier. Le SPIP.

PRÉSENTATION DES DIFFÉRENTES PHASES DE LA PROCÉDURE PÉNALE : du dépôt de plainte au prononcé d'une peine.
Le circuit de la plainte.
La détention provisoire / les alternatives à la détention provisoire.
Les peines et leur application : peine ferme, sursis, aménagement.
Les différents modes de comparution devant la juridiction.
L'articulation entre les services enquêteurs et le procureur de la République.
Les peines et les aménagements de peine.
Le casier judiciaire.
Bref exposé des mesures socio-judiciaires pré et post sententielles à l'égard des majeurs et des mineurs.

PUBLIC

Professions périphériques au monde socio-judiciaire (personnels administratifs, professionnel.le.s de l'action sociale). Sans prérequis.

TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Exposés, travaux en sous-groupes, études de cas et mises en situation. Support pédagogique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test d'évaluation des connaissances pré et post formation (QCM – 15 min). 50 % de réussite requis.

INTERVENANTE

Nathalie BOURGUET,
Juriste
Ou Marie-Claude DEVOIS,
Docteure en droit

ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap : nous contacter

3 JOURS DE FORMATION
12 PERSONNES MAXIMUM
PRÉSENTIEL UNIQUEMENT

DATES TARIFS ET INSCRIPTION +

← RETOUR AU SOMMAIRE

DROIT ET PROCÉDURE JUDICIAIRE

PERSONNES PLACÉES SOUS MAIN DE JUSTICE : STATUT ET PRISE EN CHARGE SOCIO-JUDICIAIRE

Tout.e professionnel.le de l'action sociale et/ou de l'insertion par l'activité économique peut être amené.e à intervenir auprès des personnes placées sous main de justice. La spécificité de ce public nécessite une connaissance précise du dispositif judiciaire en vigueur et des contraintes qui « pèsent » sur l'accompagnement.

OBJECTIFS

- Repérer et identifier le rôle des acteurs en présence.
- Cerner l'organisation du dispositif judiciaire en France.
- Identifier les principales mesures socio-judiciaires dotées d'une dimension socio-éducative.
- Cerner les contraintes qui s'imposent à la personne suivie en vue d'adapter son accompagnement.

PROGRAMME

CADRE INSTITUTIONNEL ET ACTEURS DE LA CHAINE PÉNALE
Présentation de la justice pénale : de l'infraction au pourvoi en cassation.
L'ordre judiciaire en matière pénale.
Les juridictions de l'application des peines.
Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP).

PANORAMA DES MESURES SUR LA CHAINE PÉNALE
Du contrôle judiciaire socio-éducatif à la surveillance de sûreté.
Adapter sa posture au cadre de la mesure à laquelle la personne est soumise.

MESURES ALTERNATIVES ET AMÉNAGEMENTS DE PEINE
Les alternatives à la détention provisoire : Contrôle Judiciaire Socio-Éducatif (CJSE), Assignation à Résidence avec Surveillance Électronique (ARSE).
Les peines alternatives à l'emprisonnement : Travail d'Intérêt Général (TIG), Détention à Domicile sous Surveillance Electronique (DDSE), sursis probatoire.
Les aménagements de peine sous écrou : semi-liberté, placement à l'extérieur, Détention à Domicile sous Surveillance Electronique, libération conditionnelle.
Les mesures de sûreté : surveillance judiciaire, surveillance de sûreté.

MESURES SPÉCIFIQUES ET SUIVI SOCIO-JUDICIAIRE
Le placement sous surveillance électronique mobile.
L'injonction de soins : présentation de la mesure et rôle des acteurs.
Le Bracelet Anti-Rapprochement.
Le suivi socio-judiciaire.

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DE CHAQUE MESURE
Chaque mesure abordée à travers :
- Définition et cadre juridique,
- Contenu et conditions de mise en œuvre,
- Périmètre d'intervention des acteurs.

3 JOURS DE FORMATION
12 PERSONNES MAXIMUM
PRÉSENTIEL UNIQUEMENT

PUBLIC

Professionnel.le.s de l'action sociale.
Sans prérequis.

TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Méthodes actives, apports didactiques, échanges.
Support pédagogique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test d'évaluation des connaissances pré et post formation (QCM – 15 min). 50 % de réussite requis.

INTERVENANTE

Stéphanie LASSALLE,
Responsable du Pôle « Accompagnement des personnes condamnées »
Ou Marie-Claude DEVOIS,
Docteure en droit

ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap : nous contacter

DATES TARIFS ET INSCRIPTION +

← RETOUR AU SOMMAIRE
12

DROIT ET PROCÉDURE JUDICIAIRE

TC

RÔLE ET PLACE DES MESURES SOCIO-JUDICIAIRES DANS LA CHAÎNE PÉNALE

Maillon essentiel dans l'accompagnement des justiciables confrontés au droit pénal, l'intervenant socio-judiciaire ne peut exercer ses missions correctement sans connaître les règles déontologiques applicables à ses fonctions, maîtriser le cadre pénal, distinguer le rôle de chaque acteur et la place du justiciable dans la chaîne pénale.

OBJECTIFS

- Se repérer dans l'organisation judiciaire.
- Identifier les acteurs et leur rôle dans la procédure pénale.
- Cerner les notions de droit fondamentales.
- Décrire, expliquer l'objet et le cadre juridique des mesures socio-judiciaires pré et post sententielles.
- Intégrer les règles techniques déontologiques du professionnel.
- Faciliter la mise en œuvre des mesures socio-judiciaires.

PROGRAMME

LA JUSTICE PÉNALE
Les différentes juridictions pénales.
Les acteurs de la justice pénale et leur rôle.
Les rapports entre JAP/SPIP/ Intervenant socio-judiciaire.
Le rôle du procureur de la République : constatation de l'infraction, enquêtes judiciaires et opportunité des poursuites, prise en compte de la victime, décision : classement sans suite, alternative aux poursuites, information judiciaire, renvoi devant la juridiction.

LE DROIT PÉNAL
L'infraction et la peine, les circonstances aggravantes, la complicité, l'irresponsabilité, la tentative et l'extinction de l'action publique.
Les peines : principales, complémentaires, de substitution.
Droit civil : Notions de droit civil : victime, partie civile, préjudices, circuit de la plainte.

LA PROCÉDURE PÉNALE
Le code de procédure pénale.
La constatation de l'infraction.
Le principe d'opportunité des poursuites.
L'enquête. L'instruction.
Le renvoi devant la juridiction de jugement.

LE PROCÈS PÉNAL
Les parties au procès pénal.
Le déroulement du procès pénal.

LES MESURES SOCIO-JUDICIAIRES PRÉ SENTENTIELLES
Objet de chaque mesure, intervenant.e.s, cadre juridique.
Les enquêtes sociales. L'enquête de personnalité auteur. L'enquête de personnalité victime.

LES ALTERNATIVES AUX POURSUITES
Avertissement pénal probatoire.
Classement sous condition.
Médiation pénale. Stages.
Composition pénale.
CPV, comparution immédiate, comparution à délai différé, CRPC.
Les infractions inscrites au casier judiciaire et conséquences.

LES MESURES ALTERNATIVES À LA DÉTENTION PROVISOIRE
Le contrôle judiciaire et le contrôle judiciaire socio-éducatif.
L'assignation à résidence avec surveillance électronique.

LES MESURES ALTERNATIVES À L'EMPRISONNEMENT
Le Travail d'Intérêt Général (TIG).
La détention à domicile sous surveillance électronique. Le sursis probatoire et l'accompagnement socio-éducatif possible.

LES MESURES D'AMÉNAGEMENT DE PEINE
La détention à domicile sous surveillance électronique.
La semi-liberté. Le placement à l'extérieur. La libération conditionnelle.
Les règles déontologiques applicables à l'intervenant socio-judiciaire.
Focus sur les spécificités de la justice des mineurs : CJPM, chaîne pénale mineurs.

PUBLIC

Intervenant.e.s socio-judiciaires.
Sans prérequis.

TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Exposés théoriques illustrés d'études de cas.
Jeux de rôles. Questions et débats.
Support pédagogique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test d'évaluation des connaissances pré et post formation (QCM – 15 min). 50 % de réussite requis.

INTERVENANTE

Marie-Claude DEVOIS,
Docteure en droit

ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap : nous contacter

5 JOURS DE FORMATION
12 PERSONNES MAXIMUM
PRÉSENTIEL UNIQUEMENT

DATES TARIFS ET INSCRIPTION +

← RETOUR AU SOMMAIRE

DROIT ET PROCÉDURE JUDICIAIRE

VIOLENCES INTRAFAMILIALES ÉVOLUTION DU DROIT

Depuis 2019 et le Grenelle de lutte contre les violences au sein du couple et intra familiales, les droits civil et pénal ont subi de profondes modifications qu'il est fondamental de maîtriser tant pour l'accompagnement des auteurs que pour la protection des victimes.

OBJECTIFS

- Situer les évolutions législatives et jurisprudentielles en matière de droit pénal et civil renforçant la lutte contre les violences intra familiales.
- Identifier les dispositifs permettant d'accompagner les auteurs et d'accroitre la protection des victimes.
- Identifier les articulations entre les réponses pénales et civiles.
- Situer les réponses judiciaires dans le déroulement du parcours judiciaire.
- Intégrer les évolutions aux pratiques professionnelles.

PROGRAMME

CADRE JURIDIQUE ET ÉVOLUTIONS LÉGISLATIVES
Présentation du Grenelle de 2019 et de ses enjeux.
Qualification pénale des violences intrafamiliales : définition juridique des violences.
Nouveautés législatives : suicide forcé, harcèlement moral au sein du couple, renforcement des peines.

DROIT DES ENFANTS VICTIMES DE VIF ET AUTORITÉ PARENTALE

RÉPONSES JURIDICTIONNELLES ET DISPOSITIFS DE PROTECTION
Repérages, qualifications, circonstances aggravantes, pôle VIF, jurisprudence sur le contrôle coercitif.
La prise en charge des actes de violence intrafamiliale tout au long de la chaîne pénale.

MESURES ET DISPOSITIFS POUR LES AUTEURS
Bracelet anti-rapprochement (BAR), éviction du conjoint violent, interdictions et obligations.
Centre de Prise en Charge des Auteurs de Violences (CPCA) et obligation de soins.

MESURES ET DISPOSITIFS PROTEGEANT LES VICTIMES
Téléphone grave danger, aide universelle d'urgence, EVVI, ordonnance de protection.

IMPACT SUR LES MESURES SOCIO-JUDICIAIRES
Impact des dispositifs en matière de VIF sur les mesures socio-judiciaires : repérage spécifique dans les enquêtes sociales rapides et enquêtes de personnalité.
Contrôle judiciaire socio-éducatif et sursis probatoire adaptés (obligations spécifiques, prise de contact avec les victimes).
Réponses collectives : stages de responsabilisation, groupes de parole, mesures de surveillance après libération.

PUBLIC

Responsable de service, juriste, psychologue, travailleur social et tout intervenant du champ socio-judiciaire.
Sans prérequis.

TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Support pédagogique. Exposés. Exercices pratiques. Débats.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test d'évaluation des connaissances pré et post formation (QCM – 15 min). 50 % de réussite requis.

INTERVENANTE

Marie-Claude DEVOIS,
Docteure en droit

ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap : nous contacter

3 JOURS DE FORMATION
12 PERSONNES MAXIMUM
PRÉSENTIEL UNIQUEMENT

DATES TARIFS ET INSCRIPTION +

← RETOUR AU SOMMAIRE

DROIT ET PROCÉDURE JUDICIAIRE | VICTIMOLOGIE

PRENDRE EN COMPTE LA VICTIME DANS L'ACCOMPAGNEMENT DE L'AUTEUR

TC

La nécessité de s'adapter aux évolutions de la société, avec le souci constant d'intégrer la problématique de la victime dans les mesures que conduisent les professionnel.le.s, leur impose d'acquérir les fondements de la victimologie, préoccupation inscrite notamment dans le cadre des principes de justice restaurative. La spécificité « victime » et quelques fois les modalités de son indemnisation s'impose aussi aux intervenant.e.s exerçant auprès des auteurs d'infractions pénales. Cette préoccupation fréquemment exposée par les professionnel.le.s, doit faire l'objet d'une attention particulière et de connaissances spécifiques que nous explorons à travers cette formation.

OBJECTIFS

- Identifier et comprendre les spécificités liées à la victime.
- Accompagner l'auteur dans la prise en compte de la victime.
- Accueillir, informer la victime sur le sens de la mesure et savoir l'orienter.
- Connaître le cadre légal relatif aux droits des victimes.
- Recenser les modalités permettant une indemnisation effective de la victime.
- Identifier les enjeux d'un accord écrit d'indemnisation.

PROGRAMME

CADRE JURIDIQUE ET HISTORIQUE DE LA PLACE DE LA VICTIME
La notion de victime en procédure pénale et son extension par la jurisprudence.
Place de la victime dans la procédure pénale (historique, statut, droits…).
Les évolutions législatives récentes (justice restaurative, violence au sein du couple…), la loi du 23 mars 2019 de programmation 2018/2022 et de réforme pour la justice et l'amélioration du parcours judiciaire des victimes (plainte en ligne…) et dans le Code de Justice Pénale des Mineurs.

DROITS ET INDEMNISATION DES VICTIMES
Les grands principes d'indemnisation des victimes dans le cadre de la procédure pénale, civile et dans le cadre des mesures socio-judiciaires (modalités d'indemnisation, différents cas d'indemnisation, assurance…).
Présentation des mécanismes d'assurance responsabilité civile et des fonds de garantie.
Procédures d'indemnisation et recours possibles pour les victimes.
Analyse des clauses essentielles d'un accord d'indemnisation (garanties, délais, modalités de suivi).

LA VICTIME DANS LES MESURES SOCIO-JUDICIAIRES
La place des victimes et leur prise en compte dans les mesures socio-judiciaires.
Les droits de la victime dans les mesures socio-judiciaires.
Réforme et amélioration du parcours judiciaire des victimes (plainte en ligne, Code de Justice Pénale des Mineurs).

ACCOMPAGNEMENT DE L'AUTEUR : PRISE EN COMPTE DE LA VICTIME
Processus de cheminement de l'auteur dans sa prise en compte de la victime.
La prise en compte de la victime par l'auteur : les mesures socio-judiciaires adaptées.

ACTEURS ET POSTURE PROFESSIONNELLE
La posture professionnelle face à l'auteur / la victime.
Victime, mis en cause : quel lien ?
Les différents acteurs : huissier, CIVI, SARVI, JUDEVI, magistrat se prononçant sur les intérêts civils.

PUBLIC

Professionnel.le.s appelé.e.s à travailler en relation avec les personnes auteur ou victime dans le cadre de la procédure pénale.
Sans prérequis.

TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques.
Mise en situation.
Échanges sur les pratiques.
Support pédagogique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test d'évaluation des connaissances pré et post formation (QCM – 15 min). 50 % de réussite requis.

INTERVENANTE

Nathalie BOURGUET,
Juriste
Ou Marie-Claude DEVOIS,
Docteure en droit

ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap : nous contacter

3 JOURS DE FORMATION
11 PERSONNES MAXIMUM
PRÉSENTIEL UNIQUEMENT

DATES TARIFS ET INSCRIPTION +

← RETOUR AU SOMMAIRE

MESURES PRÉ SENTENTIELLES «MAJEURS»

CONTRÔLE JUDICIAIRE SOCIO-ÉDUCATIF DE COURTE ET DE LONGUE DURÉE

MSJ

Cette formation dispense les connaissances et les savoir-faire de base indispensables aux intervenant.e.s débutant.e.s en CJSE et sursis probatoire. Le travail fondamental sur la stratégie d'intervention et la conduite des entretiens seront largement explorés.

OBJECTIFS

- Identifier ses représentations du CJSE.
- Expliquer le cadre de la mesure et les spécificités de l'accompagnement socio-éducatif du CJSE.
- Intégrer les spécificités de la posture professionnelle liées au cadre du CJSE.
- Identifier les difficultés de la personne sous main de justice.
- Aider la PPSMJ* à s'inscrire dans une dynamique de changement.
- Mobiliser les techniques et postures adaptées à chaque situation d'accompagnement.
- Adapter son écrit professionnel au cadre spécifique du CJSE.

PROGRAMME

DROIT
Déconstruire ses propres représentations du CJSE.
L'organisation judiciaire et la chaîne pénale.
Le mandat et le cadre légal du CJSE « court » ou « long ».
Méthodologie d'intervention.
La notification du droit de se taire.
Approche sur le sursis probatoire exercé à la suite du CJSE et sur les autres mesures à préconiser.
L'impact de la posture professionnelle sur la conduite de la mesure.

ÉLÉMENTS CONCERNANT LA POSTURE DE L'INTERVENANT SOCIO-JUDICIAIRE (ISJ) ET DÉONTOLOGIE
Premiers repères relatifs aux « bonnes pratiques » favorisant le changement et le travail de réflexion autour de la situation ayant conduit au placement sous CJSE.
Les limites de l'intervention de l'ISJ, les bases de la communication et la conduite d'entretiens.
Développement des capacités d'analyse et de repérage des difficultés.

LES RESSOURCES ET LES LEVIERS D'ACCOMPAGNEMENT POUR LEVER LES FACTEURS DE RISQUES
Aider la PPSMJ* à s'inscrire dans une dynamique de changement.
La nécessaire réflexion sur la transgression, la prise en compte de la victime et le rapport à la loi.
Les relations avec magistrat.e.s, avocat.e.s et partenaires.
L'organisation de l'intervenant.e.
Les écrits du CJSE : les informations facilitant la prise de décision des magistrat.e.s.
La fin de mesure – les perspectives post sententielles.
Articulation entre les faits, l'analyse et les préconisations.
Gestion des situations de non-adhésion ou de rupture de suivi.
Analyse de situations complexes (addictions, précarité, troubles psychiques).
Supervision et analyse des pratiques professionnelles.
Éléments techniques de la conduite d'entretien de CJSE.

* CJSE : Contrôle judiciaire socio-éducatif.
* PPSMJ : Personne placée sous main de justice.

5 JOURS DE FORMATION
12 PERSONNES MAXIMUM
PRÉSENTIEL OU DISTANCIEL

PUBLIC

Professionnel.le débutant.e ou peu expérimenté.e appelé.e à intervenir dans le cadre de CJSE dits « courts » (correctionnelle, procès-verbal…) ou « longs » (instruction).
Sans prérequis.

TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Exercices individuels.
Mises en situation.
Échanges en sous-groupes.
Support pédagogique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test d'évaluation des connaissances pré et post formation (QCM – 15 min). 50 % de réussite requis.

INTERVENANT.E

Khady BATHILY,
Formatrice, Coach professionnelle
Ou Mathilde DU PASQUIER,
Anthropologue, criminologue, intervenante socio-judiciaire
Ou Guillaume JOUIS,
Consultant formateur

ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap : nous contacter

DATES TARIFS ET INSCRIPTION +

← RETOUR AU SOMMAIRE

MESURES PRÉ SENTENTIELLES «MAJEURS»

ENQUÊTE DE PERSONNALITÉ « AUTEUR »

Dans les dossiers criminels comme dans les dossiers correctionnels, l'enquête de personnalité fournit aux juridictions des éléments nécessaires à leur prise de décision. Réaliser une enquête fiable dans le respect du droit, passe par une bonne connaissance du secteur judiciaire, une maîtrise de l'entretien et une transcription précise des éléments collectés.
Cette formation pragmatique est centrée à la fois sur la technique (entretien et écrit) et sur l'éthique (déontologie).
Elle permet à chaque participant.e de maîtriser les enjeux de l'enquête de personnalité et de disposer d'outils adaptés.

OBJECTIFS

- Maîtriser l'étendue, les objectifs et les limites de l'enquête de personnalité tant dans les procédures correctionnelles que criminelles.
- Intégrer le rôle et la place de l'enquêteur de personnalité.
- Utiliser les outils méthodologiques nécessaires à l'exercice de cette mesure.
- Appliquer les techniques de rédaction adaptées à l'enquête de personnalité.

PROGRAMME

Cadre juridique de la mission et mise en commun des attentes des magistrat.e.s.
La prise de contact, de rendez-vous et de congé.
Les entretiens d'enquête de personnalité avec le mis en examen et les autres sources d'information.
La notification du droit de se taire.
Les techniques d'écoute et d'entretien.

LES TEXTES ENCADRANT L'ENQUÊTE DE PERSONNALITÉ « AUTEUR »
Contexte d'intervention, méthode et objectifs de l'enquêteur de personnalité.
L'enquête de personnalité : un outil d'aide à la décision du magistrat.
Discussions autour du témoignage d'un magistrat et d'un avocat sur cette mesure.
Les acteurs et le cadre juridique de la mission d'enquête : réflexion sur les attentes des magistrats, du Juge d'instruction au Président de Cour d'assises.

MÉTHODES ET OUTILS
Ouverture d'une enquête de personnalité, de la saisine aux premiers contacts de rendez-vous et de congé.
Les conditions matérielles de réalisation de l'enquête : la saisine, les objectifs et les étapes de la mesure.

L'ENTRETIEN ET SES SPÉCIFICITÉS
Les techniques d'écoute et d'entretien : comment approfondir les propos et border l'exercice.
Gestion des contradictions entre les sources.
Traçabilité des informations et sécurisation des données.
Techniques d'entretien dans des situations complexes (agressivité, silence, manipulation).

RÉDACTION DES ÉCRITS
Utilisation de grilles d'entretien structurées.
Les écrits et la conformité au droit de se taire sur les faits reprochés.
Le contenu et les critères de qualité du rapport d'enquête de personnalité.
Déontologie et positionnement de l'enquêteur de personnalité.

PUBLIC

Enquêteurs en fonction ou potentiels. Sans prérequis.

TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Participation active des apprenant.e.s : jeux de rôles, travaux en sous-groupes, apports de documents par les participant.e.s. Exposés théoriques et pratiques. Support pédagogique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test d'évaluation des connaissances pré et post formation (QCM – 15 min). 50 % de réussite requis.

INTERVENANTE

Mathilde DU PASQUIER,
Anthropologue, criminologue, intervenante socio-judiciaire
Ou Khady BATHILY,
Formatrice, Coach professionnelle

ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap : nous contacter

4 JOURS DE FORMATION
12 PERSONNES MAXIMUM
PRÉSENTIEL OU DISTANCIEL

DATES TARIFS ET INSCRIPTION +

← RETOUR AU SOMMAIRE

MESURES PRÉ SENTENTIELLES «MAJEURS»

ENQUÊTE DE PERSONNALITÉ « VICTIME »

Au titre de l'article 81-1 du CPP, le Juge d'instruction peut ordonner une enquête concernant la personnalité et les préjudices de la victime.
Cette formation s'adresse aux intervenant.e.s qui effectuent des enquêtes de personnalité auprès de mis en examen et qui souhaitent se former à la spécificité « victime ».

OBJECTIFS

- Maîtriser le cadre méthodologique et déontologique de la mesure.
- Expliquer l'évolution des politiques publiques relatives aux victimes.
- Analyser les répercussions psychologiques possibles des infractions ; repérer leur impact dans la vie quotidienne de la victime.
- Prendre en compte la spécificité des plaignant.e.s : psycho-traumatisme, personnes endeuillées.
- Identifier les difficultés des entretiens et du recueil d'informations pour en surmonter les obstacles.
- Travailler les exigences de neutralité et d'empathie.

PROGRAMME

Contexte d'intervention, méthode et objectifs de l'enquêteur de personnalité.

LES TEXTES ENCADRANT L'ENQUÊTE DE PERSONNALITÉ « VICTIME »
Cadre juridique de la mission et son intégration dans la politique d'aide aux victimes (place et représentations de la victime).
L'indemnisation des victimes : référentiel d'indemnisation des préjudices en cas de blessure ou de décès (DINTILHAC, MORNET) et Fonds d'indemnisation des victimes (CIVI, SARVI).

ASPECTS PSYCHOLOGIQUES SPÉCIFIQUES DE LA VICTIME
Évolution de la prise en charge des victimes sur le plan psychologique et procédural.
Les conséquences de l'infraction : stress et stress post-traumatique.
Travailler auprès de personnes fragilisées (traumatisme, deuil).
Prendre en compte le lien potentiel à l'agresseur.

ASPECTS PSYCHOLOGIQUES DU TRAVAIL AUPRÈS DES VICTIMES
Introspection et réflexivité.
Gérer les émotions suscitées pour établir une bonne communication.
Situations difficiles et mise à distance.

LES TECHNIQUES D'ENTRETIEN
Déontologie et positionnement de l'enquêteur de personnalité.
Déroulement de l'enquête : Contenu et méthodes, la prise de contact, les rencontres.
Le ressenti de l'enquête par la victime et par ses proches.
Pratiquer l'écoute active dans les entretiens avec les victimes ou leur entourage. Les reformulations.
Vigilance à la victimisation secondaire.
La conduite des entretiens : recueil d'éléments de personnalité et abords du préjudice.
Thèmes spécifiques à travailler : lien à l'agresseur, traumatisme, deuil, conséquences de l'infraction sur le plan social, professionnel, intime.
Focus sur les orientations possibles pour les victimes (travail partenarial).

LE RAPPORT D'ENQUÊTE DE PERSONNALITÉ
Les écrits de l'enquête de personnalité (attendu, contenu et limites).
Penser l'écrit en fonction de sa présentation orale en cour d'assises ou cour criminelle.
Revue des critères qualité.

3 JOURS DE FORMATION
12 PERSONNES MAXIMUM
PRÉSENTIEL UNIQUEMENT

PUBLIC & PRÉREQUIS

Enquêteurs ayant l'expérience de cette mesure.

TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Participation active des apprenant.e.s : jeux de rôles, mises en situation autour de cas complexes, discussions autour de vidéos, podcasts, variété de supports, apports de documents par les participant.e.s.
Exposés théoriques et pratiques.
Support pédagogique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test d'évaluation des connaissances pré et post formation (QCM – 15 min). 50 % de réussite requis.

INTERVENANTE

Mathilde DU PASQUIER, Anthropologue, criminologue, intervenante socio-judiciaire
Ou Khady BATHILY, Formatrice, Coach professionnelle

ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap : nous contacter

DATES TARIFS ET INSCRIPTION +

← RETOUR AU SOMMAIRE

ENQUÊTE SOCIALE « RENFORCÉE »

Les orientations vers des peines alternatives à l'emprisonnement et aménagements de peine appellent de nouvelles exigences et de nouvelles pratiques pour les professionnel.le.s de la justice pénale. Les enquêtes sociales peuvent intervenir à différents moments de la procédure. Elles fournissent des informations précises et vérifiées sur la situation du mis en cause, et peuvent proposer des orientations susceptibles de favoriser l'insertion de l'intéressé.e. Véritables outils d'aide à la décision du magistrat, elles lui permettent d'apporter une réponse pénale individualisée, et notamment de prononcer des mesures alternatives à l'incarcération.

OBJECTIFS

- Identifier ses propres représentations de l'ESR.
- Situer le contexte pénal de décision de l'Enquête Sociale et ses nouvelles dispositions.
- Cerner les compétences techniques exigées et particularités d'intervention.
- Intégrer la méthodologie pour rédiger un écrit approprié.
- Identifier et intégrer les attentes des magistrats (mandants et du siège).
- Connaître les dispositifs existants et leurs prérequis.

PROGRAMME

INTRODUCTION ET CADRE GÉNÉRAL DE L'ESR
Déconstruire les représentations sur l'ESR.
Objectifs et définition de l'ESR.
Présentation de la mesure dans la chaîne pénale.

CADRE MÉTHODOLOGIQUE ET EXIGENCES DE L'ENQUÊTE
Objectifs, spécificités et contextes de l'enquête sociale renforcée.
La pose du cadre et la notification du « droit de se taire ».
Les exigences de l'enquête pré-sententielle en matière de vérification de la faisabilité des peines alternatives et des aménagements ab initio.

CONDUITE PRATIQUE DE L'ENQUÊTE : ENTRETIENS ET VÉRIFICATIONS
Les conditions de réalisation de l'enquête : comment travailler dans l'urgence ? « Rapide mais renforcée ».
La conduite des entretiens : comment être pertinent ?
Les différents points à aborder dans l'entretien.
La plus-value des vérifications.

RÉDACTION, CONFORMITÉ ET PRÉCONISATIONS
L'écrit de l'enquête et ses critères de qualité.
Mise en conformité de l'écrit avec la décision récente de la Cour de cassation relative aux EP.
Les mesures alternatives à l'incarcération et des aménagements de peine.
Gérer le temps limité, notamment dans le cadre de la POP.

SPÉCIFICITÉS, DÉONTOLOGIE ET ORIENTATION
Modalités de réalisation de la mesure en fonction de certaines infractions (CEA, violences au sein du couple…).
Le rapport au magistrat : quelles propositions d'orientation, quelles préconisations sont possibles ?
Les préconisations : une approche succincte du panel des mesures post-sententielles.
Recommandations et déontologie de l'enquêteur.

4 JOURS DE FORMATION
12 PERSONNES MAXIMUM
PRÉSENTIEL OU DISTANCIEL

DATES TARIFS ET INSCRIPTION +

PUBLIC

Enquêteurs en fonction ou potentiels, réalisant des enquêtes pré-sententielles dans différents cadres procéduraux : permanence d'orientation pénale (POP), convocation par OPJ, comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité… Sans prérequis.

TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

La pédagogie repose sur la participation active des participant.e.s : Exposés théoriques et pratiques, mises en situation, apports de documents par les participant.e.s. Support pédagogique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test d'évaluation des connaissances pré et post formation (QCM – 15 min). 50 % de réussite requis.

INTERVENANTE

Khady BATHILY,
Formatrice, Coach professionnelle
ou Mélissa GUYOMAR,
Psychologue clinicienne

ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap : nous contacter

← RETOUR AU SOMMAIRE

INITIATION

MÉDIATION EN MATIÈRE PÉNALE

La fonction de médiateur est délicate. La mise en œuvre de la médiation ne s'improvise pas, elle nécessite des connaissances spécifiques et la maîtrise d'outils adaptés. Pour chaque participant.e, cette initiation doit marquer le début d'une démarche visant à réfléchir sur sa pratique, à approfondir ses connaissances et à acquérir de nouveaux outils.

Les modules d'approfondissement permettront ensuite de compléter cette formation initiale.

OBJECTIFS

- Situer la place de la médiation pénale dans la procédure pénale et appréhender son cadre légal.
- Identifier l'infraction, ses impacts et les profils des personnes concernées.
- Cerner le cadre déontologique et technique de la mesure.
- Tenir compte de l'impact psychologique du processus de médiation.
- Mener les entretiens individuels (auteur / victime) et la rencontre de médiation dans un cadre déontologique rigoureux.
- Établir un procès-verbal d'accord de médiation et un rapport.

PROGRAMME

PLACE AU SEIN DU PROCESSUS DE RÉSOLUTION DES CONFLITS
Procédures judiciaires et mesures alternatives aux poursuites.
Définition (Article 41-1 CPP et son évolution) et objectifs de la médiation pénale.
Les caractéristiques fondamentales de la médiation pénale.
Les acteurs de la médiation (le médiateur, les parties/ médiés).
Les profils et les infractions concernées.
Les modes de résolution des conflits dans les différentes sphères du droit.

PLACE DANS LA CHAÎNE PÉNALE
Cadre légal de la médiation pénale et loi du 23 mars 2019.
Saisine du parquet et rôle du magistrat du parquet.

OBJECTIFS DE LA MÉDIATION
Déontologie de la médiation : l'association habilitée, la posture du médiateur, les exclusions.
Compétences et fonction, le secret missionnel.
Aspect psychologique du conflit, rôle des émotions, mécanisme de défense, dynamiques relationnelles.
Rôles et responsabilités du médiateur lors des entretiens préalables avec la victime, avec l'auteur.

MÉTHODOLOGIE ET ÉTAPES DE LA MESURE
La saisine.
La mise en œuvre avec les entretiens individuels et la rencontre de médiation.
La notification du droit de se taire.
Les techniques de questionnement.
Trame de/des entretien(s) préalable avec l'auteur.
Place de la victime dans la mesure, ses attentes, la posture du professionnel face à la victime.
Le déroulement d'une rencontre de médiation.
Les leviers de transformations.
Refus ou échec de médiation : conduite à tenir.
La prise en compte de la victime par l'auteur.
La question de l'indemnisation.
Les écrits, la matérialisation de l'accord et le rapport.
Le retour du dossier.

PUBLIC

Toute personne inscrite dans un projet de médiation (auteur - majeur). Sans prérequis.

TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Exposés, travaux en sous-groupes, études de cas et mises en situation, échanges sur la pratique. Support pédagogique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test d'évaluation des connaissances pré et post formation (QCM – 15 min). 50 % de réussite requis.

INTERVENANTE

Nathalie BOURGUET,
Juriste
Ou Marie-Claude DEVOIS,
Docteure en droit

ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap : nous contacter

4 JOURS DE FORMATION
12 PERSONNES MAXIMUM
PRÉSENTIEL OU DISTANCIEL

DATES TARIFS ET INSCRIPTION

← RETOUR AU SOMMAIRE

MESURES PRÉ SENTENTIELLES «MAJEURS»

CONCEVOIR ET ANIMER DES GROUPES DE PAROLE « AUTEURS DE VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE »

En matière de suivi socio-éducatif, le groupe de parole constitue une alternative intéressante à la prise en charge des auteurs de violences au sein du couple. Ceux-ci peuvent malmener ou mettre en échec la prise en charge individuelle. Comment travailler le passage à l'acte avec quelqu'un qui ne le reconnaît que partiellement ? Comment gérer le discours victimisant de l'auteur ? La construction d'un groupe de parole est périlleuse et nécessite la maîtrise des problématiques liées à cette mesure et ce public.

OBJECTIFS

- Décrire les spécificités des violences au sein du couple.
- Déterminer les modalités de construction d'un groupe de parole.
- Élaborer un cadre d'intervention.
- Cerner les profils des participants.
- Choisir et appliquer une méthodologie d'animation de groupe adaptée.
- Adapter sa pratique professionnelle aux éléments contextuels.

PROGRAMME

LES AUTEURS DE VIOLENCES CONJUGALES
Les différents types de violences conjugales.
L'emprise - le contrôle coercitif.
Le cycle de la violence conjugale.
Les différents profils d'auteurs de violences conjugales.
Le travail sur le passage à l'acte.

LA CONSTRUCTION DU GROUPE
L'intérêt et les limites du groupe de parole.
Le cadre d'intervention (objectifs du groupe, visée, règles de confidentialité/ secret professionnel, les échanges avec les autres professionnel.le.s, le choix des animateurs...).
L'évaluation des profils PPSMJ/AVC.
Le bilan (évaluation auprès du justiciable, auto-évaluation).

L'ANIMATION DU GROUPE
Critères spécifiques d'un groupe de parole pour AVC.
Entretien préalable, modalités administratives et points de vigilance.
Choix et posture des animateurs/ intervenants.
Bénéfices de la modalité groupale.
Gestion du groupe.
Mécanismes et difficultés en jeu dans l'animation (alliances, répétition de la violence, rapport de l'animateur aux violences conjugales...).
Présentation de techniques d'animation.
Expérimentation d'outils.
Les thématiques spécifiques à aborder avec les auteurs de violences conjugales et exemple de programme d'une session de groupe.
L'évaluation du dispositif.

3 JOURS DE FORMATION
12 PERSONNES MAXIMUM
PRÉSENTIEL UNIQUEMENT

PUBLIC

Intervenant.e.s socio-judiciaires expérimenté.e.s, amené.e.s à animer des groupes de parole violences au sein du couple et sexistes. Sans prérequis.

TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, méthodes et outils facilitant la mise en œuvre des comportements adaptés. Exercices. Échanges. Jeux de rôles. Support pédagogique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test d'évaluation des connaissances pré et post formation (QCM – 15 min). 50 % de réussite requis.

INTERVENANTE

Mélissa GUYOMAR,
Psychologue clinicienne

ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap : nous contacter

DATES TARIFS ET INSCRIPTION +

← RETOUR AU SOMMAIRE

MESURES PRÉ SENTENTIELLES «MAJEURS»

L'ENQUÊTE SOCIALE ORDONNÉE PAR LE JUGE AUX AFFAIRES FAMILIALES

Réaliser une enquête sociale fiable dans le respect du droit nécessite une bonne connaissance du secteur judiciaire, une maîtrise de la situation d'entretien, une transcription précise des éléments d'information et une capacité à proposer des solutions les mieux adaptées aux intérêts des mineurs, pour fournir des éléments nécessaires à la prise de décision par le Juge aux Affaires Familiales (JAF). Cette formation insiste sur le caractère intrusif de cette intervention à un moment critique de la vie d'une famille et sur ce qui fait de la rencontre avec les enfants un moment spécifique.

OBJECTIFS

- Définir et comprendre le cadre légal d'ordonnance d'une enquête sociale par le magistrat.
- Identifier et analyser les objectifs de l'enquête sociale.
- Choisir les outils et techniques appropriés pour la conduite et l'analyse des entretiens avec les parents et les mineurs.
- Rendre compte à l'écrit en accord avec les exigences des textes légaux.
- Formuler des préconisations pour répondre à la mission d'aide à la décision.
- Interpréter les effets d'une séparation parentale conflictuelle sur un enfant et définir ses besoins en termes de mode de résidence.

PROGRAMME

CADRE JURIDIQUE ET MISSION DE L'ENQUÊTE SOCIALE JAF
La fonction d'enquêteur social.
Textes de référence. Cadre juridique de la mission d'enquête sociale et attentes des magistrat.e.s.
Les ordonnances aux fins d'enquête sociale - Les objectifs de l'enquête sociale.
Référentiel des diligences à accomplir (arrêté du 13 janvier 2011).
Mise en perspective des textes de référence.
Définition des attributions du JAF.

POSTURE PROFESSIONNELLE, DÉONTOLOGIE ET RECUEIL DES INFORMATIONS
La préparation aux entretiens d'enquête sociale.
La trame d'entretien.
Alliance de travail avec les parents.
La déontologie de l'enquêteur social.
Les autres sources d'information.
Secret professionnel et secret partagé.
La posture du travailleur social : la bonne distance.
Les effets de transfert et de projection.

PRISE EN COMPTE DE L'ENFANT ET DES DYNAMIQUES FAMILIALES
Le cadre légal de l'audition des mineurs.
L'enfant face au conflit parental.
Les processus pathologiques, notamment le conflit de loyauté.
Mode de résidence et respect des intérêts du mineur.
Les spécificités de l'entretien selon le profil et l'âge du mineur.
Adaptation d'un comportement facilitant la qualité de la relation.

ANALYSE DES DONNÉES ET ÉLABORATION DES PRÉCONISATIONS
Lecture sélective et analytique des contenus d'entretiens pour répondre à la mission.
Rédaction d'une synthèse des éléments recueillis.
Préconisations conformes à la définition et aux objectifs de l'enquête sociale.
Écrit professionnel : l'intérêt de l'enfant au centre de la problématique traitée.

RÉDACTION ET QUALITÉ DU RAPPORT D'ENQUÊTE SOCIALE
Les critères de qualité du rapport écrit.
Techniques de rédaction.
Organisation et structuration du rapport.
Clarté, pertinence et rigueur dans la restitution des informations.

5 JOURS DE FORMATION
12 PERSONNES MAXIMUM
PRÉSENTIEL UNIQUEMENT

PUBLIC

Intervenant.e.s en fonction ou potentiels travaillant dans le cadre de services d'enquêtes sociales.
Sans prérequis.

TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Exposés, études à partir des documents fournis par les participant.e.s : grilles d'entretien, rapports d'enquête et ordonnances transmises par les magistrat.e.s.
Support pédagogique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test d'évaluation des connaissances pré et post formation (QCM – 15 min). 50 % de réussite requis.

INTERVENANTE

Nadège DUCOS,
Psychologue clinicienne,
Thérapeute familiale

ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap : nous contacter

DATES TARIFS ET INSCRIPTION +

← RETOUR AU SOMMAIRE

MESURES POST SENTENTIELLES «MAJEURS»

SURSIS PROBATOIRE

Lors de l'examen du projet de loi de programmation Justice 2018-2022, le gouvernement a fait adopter une disposition visant à maintenir l'articulation CJSE-SME au moment du remplacement du SME et de la contrainte pénale par le sursis probatoire. De fait, toutes les associations habilitées pour la mise en œuvre du CJSE se voient depuis renforcées dans la possibilité de se voir confier la mise en œuvre des sursis probatoires des personnes qu'elles auront accompagnées en amont dans le cadre de leur CJSE.

OBJECTIFS

- Situer la mesure dans la chaîne pénale, le rôle du JAP, du SPIP et de l'association mandatée.
- Intégrer les fondements du sursis probatoire et ses particularités.
- Cerner les bases théoriques et juridiques de la mesure.
- Situer la mesure dans la chaîne pénale.
- Rédiger des écrits appropriés et mettre en place un accompagnement adapté.
- Adapter sa posture et sa pratique professionnelle.

PROGRAMME

LE CADRE LÉGISLATIF DU SURSIS PROBATOIRE
Du SME au sursis probatoire : application de la loi dans le temps.
Les évolutions législatives récentes.
Liens avec l'ancienne mesure « la contrainte pénale ».
Les textes de référence.
Sa place dans l'échelle des peines.
Comparaison entre SME, contrainte pénale et sursis probatoire.
Le « SP simple » et le « SP renforcé ».

LE CADRE GÉNÉRAL DE LA MESURE
Définitions et modalités de la probation.
Les obligations dans le cadre du sursis probatoire – focus sur le TIG.
Le sens de cette peine.
Les attentes et le rôle du JAP.
Le contrôle du respect des obligations, les incidents, la fin du suivi.
Les textes de référence et la place du sursis probatoire dans l'échelle des peines.
Rappel du lien avec la mesure du CJSE et les différents types de sursis probatoire.
Comparaison des rôles du JAP, du SPIP et de l'association mandatée.
Modalités de mise en œuvre du TIG.

LA SITUATION D'ENTRETIEN ET SES SPÉCIFICITÉS
Individualisation de l'accompagnement psychosocial.
L'accompagnement sous contrainte.
Lien avec la mesure de CJSE – continuité de prise en charge.
Méthodologie des entretiens selon profils et contextes.
Posture de l'Intervenant socio-judiciaire.
Liens partenariaux – Liens avec le SPIP.

MÉTHODOLOGIE ET CRITÈRES DE QUALITÉ DES ÉCRITS PROFESSIONNELS
Contenu. Les différents types de rapports.
Élaboration de plans d'accompagnement.
Identification des facteurs de risques et de protection.
Continuité de prise en charge entre CJSE et sursis probatoire.
Les critères de qualité des écrits : types de rapports, contenu et préconisations.

*CJSE : Contrôle judiciaire socio-éducatif
*SPIP : Service pénitentiaire d'insertion et de probation

3 JOURS DE FORMATION
12 PERSONNES MAXIMUM
PRÉSENTIEL UNIQUEMENT

PUBLIC

Intervenant.e.s socio-judiciaires expérimenté.e.s mettant en œuvre la mesure de CJSE.

PRÉREQUIS

Expérience recommandée en CJSE.

TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Exposé théorique.
Débats / échanges autour des pratiques.
Support pédagogique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test d'évaluation des connaissances pré et post formation (QCM – 15 min). 50 % de réussite requis.

INTERVENANTE

Khady BATHILY,
Formatrice, Coach professionnelle

ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap : nous contacter

DATES TARIFS ET INSCRIPTION +

← RETOUR AU SOMMAIRE

MESURES POST SENTENTIELLES «MAJEURS»

PROCÉDURE PÉNALE ET CADRE DE LA MESURE DE PLACEMENT À L'EXTÉRIEUR

MSJ

Comptant parmi les trois possibilités d'aménagement de peine sous écrou aux côtés de la semi-liberté et la détention à domicile sous surveillance électronique, le placement à l'extérieur reste peu utilisé. Pourtant, il est certainement l'aménagement de peine le plus adapté aux personnes les plus isolées, les plus fragilisées et/ou les plus exposées au risque de récidive. La présente formation vise à présenter les modalités de mise en œuvre de cette mesure à même de garantir une équité de traitement au regard du droit à l'aménagement des peines du plus grand nombre.

OBJECTIFS

- Distinguer les spécificités de chaque aménagement de peine.
- Cerner le rôle des acteurs de la mesure.
- Maîtriser le cadre procédural des mesures d'aménagement des peines et du placement à l'extérieur.
- Mesurer l'impact de l'incarcération sur la personne et son implication.
- Mettre en place une mesure de placement à l'extérieur, et en choisir les modalités les plus appropriées.
- Élaborer et faire évoluer un suivi socio-éducatif dans le cadre du placement à l'extérieur.
- Gérer les incidents et rendre compte.

PROGRAMME

L'AMÉNAGEMENT DES PEINES
Présentation de la justice pénale et du principe de l'aménagement des peines.
Les procédures et moments de l'aménagement des peines.
Les juridictions compétentes : juridiction de jugement, juridictions de l'application des peines.
Les autres acteurs : le procureur de la République, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation.

LES DIVERSES MESURES D'AMÉNAGEMENT DES PEINES
La semi-liberté, le placement à l'extérieur.
La détention à domicile sous surveillance électronique.
La libération conditionnelle, les libérations sous contrainte…

LES CONDITIONS D'OCTROI ET MODALITÉS DE FIN DES MESURES
Conditions de délai.
Conditions d'activités.
Les obligations et interdictions (focus sur les obligations et injonctions de soins).
La révocation.
L'accès à une autre mesure.
La fin de la mesure.

LE PLACEMENT À L'EXTÉRIEUR
Le PE sous surveillance continue de l'Administration Pénitentiaire (notion de corvées extérieures).
Le PE sans surveillance continue de l'Administration Pénitentiaire.
Le PE à domicile.
Le PE probatoire à la libération conditionnelle.
Le conventionnement et l'habilitation des associations.
Les différents dispositifs d'insertion et d'hébergement.
Les types d'activités possibles.
La préparation du projet (le CPIP, le travailleur social, l'association d'accueil).
Les conditions spécifiques et pratiques d'octroi du placement à l'extérieur.

LE SUIVI SOCIO-ÉDUCATIF ET LE CONTRÔLE DE LA MESURE
Les impacts psychologiques et psychiatriques de la prison et de la sortie de prison sur l'accompagnement en placement à l'extérieur.
Le rôle de l'association, sa place, ses contraintes.
Les horaires d'assignation.
L'élaboration et le suivi d'un plan d'accompagnement individualisé.
Le travail sur l'adhésion de la personne.
La dynamique partenariale.
Les différentes catégories d'incidents et leur gestion.
Les conséquences des incidents : signalements, rapports, évolution ou fin de la mesure.
La fin du placement à l'extérieur et sa préparation.

PUBLIC

Intervenant.e.s socio-judiciaires.
Sans prérequis.

TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, textes de lois, documentation. Étude de cas, échanges sur les pratiques.
Support pédagogique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test d'évaluation des connaissances pré et post formation (QCM – 15 min). 50 % de réussite requis.

INTERVENANTE

Samantha ENDERLIN,
Criminologue, Docteure en droit

ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap : nous contacter

2 JOURS DE FORMATION
12 PERSONNES MAXIMUM
PRÉSENTIEL UNIQUEMENT

DATES TARIFS ET INSCRIPTION +

← RETOUR AU SOMMAIRE

ACCUEILLIR UN PUBLIC EN DIFFICULTÉ

En première ligne, les professionnel.le.s chargé.e.s de l'accueil doivent souvent gérer des usagers qui - vivant des situations personnelles difficiles - sont déstabilisés, tolèrent mal la frustration ou peuvent parfois se montrer agressifs. Dans ce contexte, comment endosser sereinement une fonction support tant vis-à-vis du public qu'auprès des autres professionnel.le.s du service ?
Il s'agira ici de mieux évaluer les besoins profonds de son interlocuteur, développer la relation à l'autre en adaptant sa communication (physique, verbale / téléphonique), en disposant d'outils concrets.

OBJECTIFS

- Appréhender les enjeux de l'accueil.
- Identifier les mécanismes de communication inappropriés.
- Développer des techniques de communication favorisant l'accueil.
- Adopter une posture d'accueil efficace sans s'exposer à la violence.

PROGRAMME

FONDEMENTS DE L'ACCUEIL ET COMPRÉHENSION DES PUBLICS
Les bases fondamentales de l'accueil.
Le cadre institutionnel et sa fonction de tiers.
Repérer les personnes fragilisées, leurs contraintes et/ou difficultés pour entrer en communication et établir le lien.
Identification des difficultés rencontrées dans son rôle d'accueillant.

POSTURE PROFESSIONNELLE ET PRATIQUES SPÉCIFIQUES DE L'ACCUEIL
Posture, déontologie et confidentialité.
Les attitudes et comportements qui facilitent l'accueil.
Les éléments bloquants, l'échange.
Spécificités et pratique de l'accueil téléphonique : messages essentiels d'un appel.

COMMUNICATION ET TECHNIQUES RELATIONNELLES
La place du non-verbal, de la culture.
Les filtres interprétatifs, émotions inappropriées.
Le réflexe correcteur.
Les apports de l'analyse transactionnelle : attitudes infructueuses et de non-influence.
L'art de la reformulation.
Les différents types de questions.
Identifier la vraie demande.
Utiliser les techniques de communication permettant d'apporter une réponse efficace.

GESTION DES ÉMOTIONS ET DES SITUATIONS DIFFICILES
Gérer ses propres émotions et prendre du recul face aux situations complexes.
Poser des limites ou un refus, annoncer des nouvelles déplaisantes.
Traiter les réclamations et mécontentements.
Gérer l'usager agressif, impatient, manipulateur, victime, posture victimaire…
Traiter un désaccord (méthode DESC).
Les bases de l'assertivité.
La communication non violente.
Les mécanismes du passage à l'acte violent.

3 JOURS DE FORMATION
12 PERSONNES MAXIMUM
PRÉSENTIEL UNIQUEMENT

PUBLIC

Tout personnel administratif en contact avec des publics vivant des situations complexes.
Sans prérequis.

TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Partage d'expériences. Jeux de rôles à partir des situations apportées par les participant.e.s.
Exercices individuels et en sous-groupes.
Apports de méthodes, d'outils et de conseils personnalisés.
Support pédagogique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test d'évaluation des connaissances pré et post formation (QCM – 15 min). 50 % de réussite requis.

INTERVENANTE

Aurélia CROIZER,
Psychologue clinicienne

ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap : nous contacter

DATES TARIFS ET INSCRIPTION +

← RETOUR AU SOMMAIRE

TECHNIQUES PROFESSIONNELLES

ACCOMPAGNER DES PUBLICS EN LIEN AVEC LA JUSTICE

Les travailleurs sociaux du secteur public ou associatif du champ social ou médico-social en milieux ouverts ou fermés reçoivent de plus en plus d'usagers en prise avec la justice.

Ces professionnel.le.s doivent appréhender le cadre judiciaire afin de pouvoir accompagner les personnes dans leurs démarches et les orienter, si nécessaire, vers les services compétents en ayant repéré les différents acteurs de la chaîne pénale et leurs missions afin de travailler en complémentarité.

OBJECTIFS

- Intégrer les connaissances suffisantes de la justice pénale (majeurs et mineurs).
- Se repérer dans la procédure pénale.
- Identifier les caractéristiques d'un accompagnement socio-éducatif dans un cadre judiciaire.
- Intégrer les connaissances utiles sur la notion de victime.
- Orienter avec pertinence les personnes accompagnées.
- Adapter la posture professionnelle appropriée.

PROGRAMME

LES GRANDS PRINCIPES DE L'ORGANISATION JUDICIAIRE FRANÇAISE
Distinction entre les juridictions administratives et judiciaires.
Présentation schématique de l'organisation de la justice française et le circuit de la plainte.
Les juridictions de 1ère instance, d'appel et de pourvoi en cassation.
Les classes d'infractions.
Les profils variés des justiciables selon le moment de la procédure : Mis en cause, mis en examen, condamné.

L'ORGANISATION DE LA JUSTICE PÉNALE
Les acteurs et différentes juridictions de jugement.
Les aménagements de peine et les relations accompagnants de personnes placées sous main de justice / magistrats / administration pénitentiaire.
Les mesures socio-judiciaires : mesures pré sententielles et post sententielles.
Le casier judiciaire et son impact sur le parcours du justiciable.
Notion juridique de victime. Sa prise en compte et son orientation.
Les différents acteurs et instances.
Le cadre déontologique des mesures socio-judiciaires et secret missionnel.

LES TECHNIQUES D'ACCOMPAGNEMENT SOCIO-ÉDUCATIF
Les spécificités de l'accompagnement des personnes placées sous main de justice.

FOCUS SUR LE DROIT PÉNAL DES MINEURS
Rappels des règles sur la protection des mineurs et sur la responsabilité civile et pénale du mineur.
Les juridictions pour mineurs.

LA POSTURE DU TRAVAILLEUR SOCIAL
Les composants d'une posture professionnelle appropriée : cadre éthique et déontologique, le mandat, inscription dans un cadre institutionnel, la juste distance professionnelle, la neutralité et l'impartialité.
Analyse des besoins spécifiques des justiciables.
Entretien d'exploration, le questionnement sur les besoins, l'écoute active et la reformulation ciblée, l'analyse de la situation, le repérage des besoins implicites, la prise en compte du profil du justiciable, la co-construction avec le justiciable…

LE TISSAGE D'UN RÉSEAU PARTENARIAL LOCAL
Les relations avec les magistrats, services pénitentiaires et autres partenaires.
Cartographie des partenaires locaux.

3 JOURS DE FORMATION
12 PERSONNES MAXIMUM
PRÉSENTIEL OU DISTANCIEL

PUBLIC

Travailleurs sociaux issus de divers services (CHRS, service d'accompagnement social, santé, chantiers d'insertion…).
Sans prérequis.

TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Apports conceptuels illustrés par des vignettes et des exemples de prise en charge.
Échanges en grand groupe, cas pratiques, jeux de rôles.
Support pédagogique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test d'évaluation des connaissances pré et post formation (QCM – 15 min). 50 % de réussite requis.

INTERVENANTE

Nathalie BOURGUET,
Juriste

ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap : nous contacter

DATES TARIFS ET INSCRIPTION +

← RETOUR AU SOMMAIRE

TECHNIQUES PROFESSIONNELLES

INTERVENIR EN MILIEU CARCÉRAL : VIGILANCE ET ADAPTATION

Approche et compréhension de l'intervention en milieu carcéral. Intervenir en milieu carcéral implique d'exercer sa mission en milieu fermé en collaboration avec les agents de l'Administration Pénitentiaire sans être assimilé à ces derniers. Il est donc nécessaire de se situer parmi les différents corps de métier de l'AP présents au sein de l'établissement et d'identifier le rôle de chacun. Par ailleurs, il semble fondamental d'appréhender l'impact de cet univers sur le quotidien des personnes détenues. L'ensemble de ces éléments doit permettre de sécuriser l'intervention en milieu pénitentiaire.

OBJECTIFS

- Acquérir une compréhension approfondie du fonctionnement et des acteurs de l'administration pénitentiaire.
- Appréhender le parcours pénal et les différentes modalités d'aménagement de peine.
- Adapter sa pratique professionnelle au contexte.
- Développer une posture appropriée en tant qu'intervenant en milieu carcéral.
- Gagner en sérénité et en sécurité.

PROGRAMME

QUELQUES REPÈRES DANS LA CHAÎNE PÉNALE
Éléments de compréhension de la Justice pénale.
Les « acteurs » de la justice pénale.
Structure et fonctionnement de l'administration pénitentiaire et du service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP).

LA VIE EN DÉTENTION
Les conditions de vie en détention, l'impact sur le parcours de vie des personnes détenues.
Le parcours pénal du justiciable.
Les modalités des aménagements de peine.
Les interdictions/ les obligations.
La santé, les addictions.
L'insertion professionnelle…

L'IMPACT SOCIAL ET PSYCHIQUE DE LA DÉTENTION
Sensibilisation aux spécificités du public en milieu carcéral.
Les problématiques sociales, psychologiques, sanitaires, et judiciaires qui traversent la personne incarcérée.
Vulnérabilités, dépersonnalisation.
Ruptures sociales et identitaires, le rapport au temps, l'autonomie.

INTERVENIR AUPRÈS DE PERSONNES DÉTENUES
Faire face aux attitudes déstabilisantes : indifférence, provocation, tentatives de déstabilisation, de manipulation…
La posture professionnelle de l'intervenant.e extérieur : un jeu d'équilibre.
Impact des représentations de chacun dans la relation avec une personne jugée coupable.
Comment gérer la dynamique du groupe - les situations délicates.
Adapter sa posture professionnelle et son mode d'intervention au contexte singulier de la prison.

PUBLIC

Intervenants auprès de personnes détenues (encadrants techniques, conseillers en insertion professionnelle, formateurs…). Sans prérequis.

TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Échanges à partir des pratiques et des expériences de chacun.
Méthode expositive.
Mise en situation.
Support pédagogique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test d'évaluation des connaissances pré et post formation (QCM – 15 min). 50 % de réussite requis.

INTERVENANTE

Virginie MACON,
Formatrice, Coordinatrice

ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap : nous contacter

3 JOURS DE FORMATION
12 PERSONNES MAXIMUM
PRÉSENTIEL UNIQUEMENT

DATES TARIFS ET INSCRIPTION +

← RETOUR AU SOMMAIRE

TECHNIQUES PROFESSIONNELLES

ACCOMPAGNER DANS UN CHRS LES PERSONNES SORTANT DE PRISON

Qu'ils disposent de places d'hébergement fléchées ou non, les CHRS accueillent très régulièrement des personnes sortant de détention. Cette formation propose aux travailleurs sociaux intervenant au sein de CHRS de mieux appréhender la situation des personnes qu'ils prennent en charge après l'emprisonnement et leur environnement judiciaire en sortie de détention.

OBJECTIFS

- Se situer dans la chaîne pénale et s'y repérer : les acteurs et leurs missions.
- Appréhender le milieu carcéral.
- Cerner les profils des sortants de prison et les effets de l'incarcération.
- Situer l'environnement et les contraintes judiciaires à la sortie de détention.
- Mettre en œuvre l'accompagnement des personnes sortant de détention au sein du CHRS.

PROGRAMME

LA CHAINE PÉNALE ET SES ACTEURS
Introduction à la chaine pénale pour les majeurs et ses principaux acteurs.
Présentation du Juge de l'Application des Peines et des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation.
Les mesures alternatives, peines, aménagements.

LA DÉTENTION ET LA POPULATION CARCÉRALE
Différence entre les différents types d'établissements pénitentiaires et les conditions de vie en détention, les impacts sur le parcours de vie des personnes et sur un retour à la vie hors les murs.
Courtes et longues peines, les sorties sèches, les liens familiaux, les réductions de peine.
Le parcours judiciaire d'une PPSMJ.
Enjeux : prévention de la récidive, réinsertion, accompagnement global.

À LA LIBÉRATION
Les différentes mesures judiciaires auxquelles sont soumises les personnes sortant de prison en lien avec l'accompagnement socio-éducatif.
Sursis probatoire, surveillance judiciaire, suivi socio-judiciaire, inscription au FIJEAIS, indemnisation des victimes…
Le placement à l'extérieur, la libération conditionnelle, le sursis probatoire, les travaux d'intérêt général (TIG), le contrôle Judiciaire.

L'ACCUEIL EN CHRS
Les spécificités d'accueil en CHRS du public sortant de prison.
Les dispositifs de droit commun.
Le respect d'interdictions/d'obligations, la santé, les addictions, l'insertion professionnelle…
Les fragilités sociales et psychiques et les vulnérabilités des sortants de prison.
Les ruptures liées à l'incarcération.
La précarité (logement, emploi, ressources).
Les ruptures sociales et identitaires, le rapport au temps, l'autonomie.
Risque de récidive et sorties sèches.
Les impacts psychiques de la détention.
La posture professionnelle.
Dépersonnalisation, vulnérabilité.

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL GLOBAL
Structurer un accompagnement global.
Prioriser les interventions.
L'accès aux droits, Logement, Santé ;
Insertion professionnelle.

TRAVAILLER EN PARTENARIAT
Les partenaires clés et comprendre les logiques institutionnelles.
Les SPIP / CHRS / Justice.
Coordination et transmission d'informations.
Secret professionnel vs signalement.

POSTURE PROFESSIONNELLE ET RELATION D'AIDE
Ajustement de sa posture face aux tensions.
Maintien du lien malgré les écarts.
L'alliance éducative.
La gestion des manquements.

CONSTRUIRE UN PARCOURS D'INSERTION
L'élaboration d'un plan d'accompagnement individualisé.
Diagnostic social. Plan d'action.
Mobilisation des ressources.

2 JOURS DE FORMATION
12 PERSONNES MAXIMUM
PRÉSENTIEL UNIQUEMENT

PUBLIC

Travailleurs sociaux intervenant en CHRS auprès d'un public sortant de prison. Sans prérequis.

TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Échanges à partir des pratiques et des expériences de chacun.
Apports théoriques conceptuels.
Études de cas,
réflexion sur les écrits.
Support pédagogique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test d'évaluation des connaissances pré et post formation (QCM – 15 min). 50 % de réussite requis.

INTERVENANTE

Samantha ENDERLIN,
Criminologue, Docteure en Droit,
Ou Sylvie ANDRIEN,
Psychologue clinicienne

ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap : nous contacter

DATES TARIFS ET INSCRIPTION +

← RETOUR AU SOMMAIRE

ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES, GENRE, VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

La mise en lumière du fléau des violences faites aux femmes, des violences conjugales, des violences sexistes et sexuelles interrogent l'ensemble des pratiques professionnelles par le prisme du genre. À travers l'histoire, la hiérarchisation du masculin sur le féminin a considérablement impacté la culture, le social, l'éducation, les modes de vie, enfermant les hommes et les femmes dans des rôles sexués. Intégrer cette analyse du monde par le prisme du genre permet de déconstruire ses propres représentations pour construire une posture professionnelle, personnelle et citoyenne en adéquation avec les valeurs d'égalité femmes-hommes et de lutte contre le sexisme. Identifier le sexisme et le déconstruire permet de construire un nouveau référentiel pour agir comme vecteur de changement.

OBJECTIFS

- Comprendre le sexisme et identifier son impact dans la société.
- Analyser les mécanismes des violences intrafamiliales à la lecture du genre.
- Intégrer l'analyse de genre dans sa pratique professionnelle.
- Saisir les enjeux de changement pour agir en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes au quotidien.

PROGRAMME

DIMENSION HISTORIQUE ET SOCIOLOGIQUE :
Définition du sexisme et des violences de genre et cadre théorique.
L'héritage historique du patriarcat.

DIMENSION JURIDIQUE :
Référence juridique : évolution des droits des femmes en France.
Les textes internationaux de référence.
Des lois qui font débats : parité, prostitution, IVG.
Backlash (régression des droits des femmes).

ANALYSE CROISÉE AVEC LES AUTRES SCIENCES :
Le genre revisite la place des femmes et des hommes dans l'histoire de l'humanité (Histoire).
L'analyse des cerveaux des hommes et des femmes (Neurobiologie).
Illustration d'expériences menées et impact sur le développement identitaire (Psychologie).
De l'école au monde professionnel (Sciences de l'éducation).
Le coût du machisme (Sciences économiques).
Ce que l'analyse de genre renseigne sur les politiques publiques (Sciences politiques).
Le poids des représentations sur les recherches en matière de sexualité (Sexologie).

LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES :
Définition du sexisme et état des lieux.
De quoi parle-t-on quand on parle de culture du viol ? Qu'est-ce que la virilité toxique ? En finir avec le mythe de la masculinité hégémonique, quand d'autres masculinités sont possibles.
Le lien entre les violences sexistes, sexuelles et les féminicides : continuum des violences.

POSTURE PROFESSIONNELLE, INTÉGRATION DES LUNETTES DE GENRE ET ÊTRE VECTEUR DE CHANGEMENT :
Les représentations et les stéréotypes : les identifier et prendre conscience de leur impact.
Le lien avec la perpétuation des inégalités et des violences de genre.
Posture professionnelle : comment agir différemment ?

PUBLIC

Professionnel.le.s du travail social, de la santé, de l'éducation, de la justice, des CPCA. Sans prérequis.

TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Exposés théoriques, animations, jeux de rôle, vidéos, débats et échanges. Apports d'outils et méthodes de pédagogie active. Support pédagogique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test d'évaluation des connaissances pré et post formation (QCM – 15 min). 50 % de réussite requis.

INTERVENANTE

Emilie BOUTIN,
Chargée de mission
Égalité Femmes-Hommes

ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap : nous contacter

3 JOURS DE FORMATION
12 PERSONNES MAXIMUM
PRÉSENTIEL OU DISTANCIEL

DATES TARIFS ET INSCRIPTION +

← RETOUR AU SOMMAIRE

TECHNIQUES D'ANIMATION DE STAGES SOCIO-JUDICIAIRES

TR

Depuis plus de 10 ans, les réponses pénales se sont enrichies de stages « thématiques » pouvant être prononcés dans le cadre des mesures alternatives comme de peines. Ces mesures collectives diffèrent des accompagnements individuels. Cette spécificité implique le développement de techniques transversales, adaptables à l'ensemble des stages. La formation propose l'acquisition de techniques et outils permettant de répondre aux objectifs fixés par ces stages en explorant notamment les processus de responsabilisation, de remise en question, de prise de conscience des liens entre l'acte commis et ses conséquences, et la prise en compte de la victime. L'objectif étant de favoriser une posture active chez le bénéficiaire. Quelle que soit la spécificité du stage (violences au sein du couple, addiction, citoyenneté, parentalité, achat d'actes sexuels), des compétences permettant de mener à bien cette mission seront développées.

OBJECTIFS

- Cerner l'intérêt d'un stage socio-judiciaire.
- Le situer dans la procédure pénale.
- Identifier le montage et la mise en œuvre d'un stage socio-judiciaire.
- Appliquer la méthodologie d'animation adaptée.
- Adapter sa posture professionnelle et ses méthodes pour favoriser l'adhésion.

PROGRAMME

Cadre, intérêt et limites du stage.

MONTAGE ET MISE EN ŒUVRE DU STAGE
Le cadre, les objectifs à atteindre, les moyens et les ressources ; les limites du stage.
L'aspect organisationnel.
Penser le déroulement du stage.
Le choix des intervenant.e.s.
Travail sur les supports techniques (convocations, règlement, conventions), présentation du cadre du stage.
Le rôle des partenaires institutionnels et administratifs.

MODALITÉS D'ANIMATION DU STAGE
L'adhésion au stage malgré la contrainte, la place de l'individu dans le groupe.
La posture et les enjeux liés à l'animation.
Outils et enjeux.
Les principes de l'intervention et attitude à l'égard de la personne sous main de justice.
Le rôle et la place du ou des animateurs : fixer les règles, encadrer le groupe, maîtriser le contenu : ouverture d'une session avec présentation du cadre et des règles, réguler et gérer le groupe/l'individu.
Dynamique de groupe / dynamique d'animation.
Résistance / adhésion.
Spécificité d'animation avec un PPSMJ / Gestion des débordements.
L'évaluation de l'intervention auprès du justiciable (outils, questionnaires, entretiens, échanges).
Impact du stage : présentation et expérimentation d'outils en fonction de la thématique de stage.
La préparation au changement de comportement : bâtir la motivation au changement, déconstruire les préjugés, consolider et mettre en œuvre les actions pour y parvenir.

3 JOURS DE FORMATION
12 PERSONNES MAXIMUM
PRÉSENTIEL OU DISTANCIEL

PUBLIC

Intervenant.e.s socio-judiciaires expérimenté.e.s, amené.e.s à animer des stages sur différents thèmes (ILS, violence conjugale, responsabilité parentale, achat d'actes sexuels ...). Sans prérequis.

TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Méthodes semi directives, mixant apports théoriques, mises en situation et retours sur expériences. Cas pratiques. Support pédagogique. Ressources pour animer : supports écrits, vidéos, outils.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test d'évaluation des connaissances pré et post formation (QCM – 15 min). 50 % de réussite requis.

INTERVENANTE

Khady BATHILY,
Formatrice, Coach professionnelle
Ou Mélissa GUYOMAR,
Psychologue clinicienne

ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap : nous contacter

DATES TARIFS ET INSCRIPTION +

← RETOUR AU SOMMAIRE

ANIMER DES STAGES DE RESPON-SABILISATION PARENTALE

Cette formation vise à élaborer un schéma d'intervention souple et efficace sur la thématique de la responsabilisation parentale. Il s'agit ici de penser un module collectif prenant en compte des justiciables comme partenaires actifs, responsables de leurs décisions et respectés dans leur rythme de changement. L'enjeu étant de préparer au changement de comportement : bâtir la motivation au changement, consolider sa décision et mettre en oeuvre les actions pour y parvenir.

OBJECTIFS

- Situer le stage dans la chaîne pénale, son cadre, son intérêt, son montage.
- Cerner le concept d'autorité parentale - droits et devoirs.
- Concevoir le schéma d'intervention.
- Aider à la prise de conscience et volonté de changement.
- Appliquer des techniques d'intervention adaptées.
- Adapter sa posture professionnelle et méthodes pour favoriser l'adhésion.

PROGRAMME

CADRE JURIDIQUE ET ENJEUX
Les droits et devoirs des parents, les droits des enfants.
Les besoins fondamentaux de l'enfant.
La communication non violente, la place de chacun dans la famille, l'autorité, les violences éducatives ordinaires…
La place du droit dans l'exercice parental.
Parentalité : Statut, rôle, fonction parentale.
Genèse et encadrement légal du stage de responsabilité parentale.

LES ASPECTS TECHNIQUES ET HUMAINS DU STAGE
Le stage de responsabilisation parentale : un outil / des méthodes.
Convocation, entretien préalable, les modules…
L'adhésion au stage malgré la contrainte.
La place de l'individu dans le groupe.
La responsabilisation.
La levée du secret, le dévoilement.
Porter un dispositif dédié aux auteurs de délits.
Animer un stage : les outils participatifs et d'aide au changement.
Le choix des interventions extérieures : les professionnel.le.s à mobiliser.

DES OUTILS PÉDAGOGIQUES EFFICACES
Des techniques d'animation à mettre en œuvre.
Les étapes dans l'évolution de l'animation.
Le photolangage, le travail en sous-groupes, les mises en situations, boule de neige, jeux, débat mouvant, supports vidéo…
La posture du professionnel : facilitatrice et technique, propice à l'engagement des participants.

PUBLIC

Juristes, psychologues, intervenant.e.s socio-judiciaires, travailleurs sociaux.
Sans prérequis.

TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, mises en situation, outils participatifs.
Support pédagogique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test d'évaluation des connaissances pré et post formation (QCM – 15 min). 50 % de réussite requis.

INTERVENANTE

Sophie ABOUT,
Psychologue clinicienne

ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap : nous contacter

3 JOURS DE FORMATION
12 PERSONNES MAXIMUM
PRÉSENTIEL OU DISTANCIEL

DATES TARIFS ET INSCRIPTION +

← RETOUR AU SOMMAIRE

TR

L'ENTRETIEN MOTIVATIONNEL, UN OUTIL FAVORISANT LA DÉSISTANCE

La prise en charge des justiciables opposants, fatalistes, désinvoltes et/ou récidivistes peut mettre à mal l'accompagnement des professionnel.le.s du domaine socio-judiciaire. Comment faire pour accompagner ces profils ? Quel nouvel axe de travail envisager ? Et comment favoriser le changement de ces publics qualifiés de récalcitrants ? Les études menées sur le processus de « désistance » mettent en évidence l'utilité de l'entretien motivationnel car cette méthode permet aux justiciables d'être davantage impliqués dans leur propre changement.
Cette formation vise à intégrer des outils concrets et une méthodologie spécifique pour responsabiliser l'individu et lui permettre de s'engager dans un véritable projet d'avenir.

OBJECTIFS

- Repérer les véritables leviers d'un changement pérenne.
- Contourner les résistances.
- Maîtriser le savoir-faire de l'EM.
- Gagner en authenticité dans les échanges.
- Responsabiliser le justiciable et lui permettre de trouver ses propres solutions/stratégies.

PROGRAMME

COMPRENDRE LES MÉCANISMES DU CHANGEMENT ET DE LA DÉSISTANCE
Les leviers du changement : référentiel théorique sur la désistance.
Les processus de la désistance versus le risque de récidive.
Une approche directive mais centrée sur la personne.
La réactance.

POSTURE PROFESSIONNELLE ET RELATION D'ACCOMPAGNEMENT
Éléments favorables ou bloquants dans l'alliance de travail.
Le savoir-être nécessaire pour travailler autour de l'ambivalence et du changement.
De la "résistance" à la dissonance.
Modalités d'engagement dans la relation.
Passer de l'infantilisation à la responsabilisation.

OUTILS ET STRATÉGIES POUR FAVORISER LE PASSAGE À L'ACTION
Des outils concrets : OuVER et DPD.
Du déni au changement : le savoir-faire à chaque étape.
Stratégies pour gérer les résistances, les provocations, les biais de genre…
Trouver les véritables motivations pour changer.
Respecter les étapes du changement.

GAGNER EN AUTHENTICITÉ DANS LES ÉCHANGES
Les anciennes stratégies de communication.
Le réflexe correcteur.
L'écoute active et la congruence.
Mise en lumière des véritables motivations et des freins.
Expérimentation des effets d'une boîte à outils spécifique.

LE PROCESSUS DE L'ENTRETIEN MOTIVATIONNEL
De l'alliance de travail à la focalisation sur l'objectif.
Évaluer le niveau de motivation.
L'évocation du discours-changement pour renforcer la motivation.
Renforcer l'engagement au changement : passer du discours à l'action.
Plan d'actions à élaborer pour atteindre l'objectif visé.

3 JOURS DE FORMATION
12 PERSONNES MAXIMUM
PRÉSENTIEL OU DISTANCIEL

PUBLIC

Intervenant.e.s socio-judiciaires, éducateurs spécialisés, assistants sociaux, psychologues, médecins, juristes, en charge d'accompagner des justiciables dans le cadre d'une mesure sociale et/ou judiciaire.
Sans prérequis.

TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Méthode semi directive, mixant apports théoriques, exercices en sous-groupes, jeux de rôles et vidéo.
Support pédagogique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test d'évaluation des connaissances pré et post formation (QCM – 15 min). 50 % de réussite requis.

INTERVENANTE

Aurélia CROIZER,
Psychologue clinicienne
Ou Mathilde DU PASQUIER,
Anthropologue, criminologue,
intervenante socio-judiciaire

ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap : nous contacter

DATES TARIFS ET INSCRIPTION +

← RETOUR AU SOMMAIRE

TECHNIQUES D'ENTRETIEN DANS LE MANDAT PÉNAL

TC

Bien qu'il soit l'espace privilégié des mesures d'enquêtes (rapides, POP, de personnalité) ou de suivis (CJSE, réparation pénale, aménagement de peine, sortie de détention, sursis probatoire…), l'entretien reste souvent un exercice difficile, même pour les professionnel.le.s confirmé.e.s. De l'efficience de ce travail d'entretien, dépendent : la relation établie avec les personnes rencontrées, les résultats de l'investigation ou de l'accompagnement ainsi que la qualité des écrits transmis aux magistrat.e.s et divers partenaires. Citoyens et Justice propose ici une méthodologie concrète, pratique, avec des possibilités d'application immédiate lors de ces entretiens spécifiques.

OBJECTIFS

- Identifier les spécificités des entretiens conduits dans le cadre des différentes mesures du mandat pénal et leurs objectifs.
- Structurer et conduire un entretien en adaptant les techniques de communication, d'information et de recadrage aux situations rencontrées.
- Développer une posture professionnelle favorisant l'écoute, la responsabilisation et la qualité de la relation avec les personnes accompagnées.
- Gérer les résistances, les comportements difficiles et les situations de tension dans le respect du cadre socio-judiciaire.
- Utiliser des outils relationnels permettant d'aborder la transgression, le rapport à la loi, la prise en compte de la victime et l'orientation vers des partenaires adaptés.

PROGRAMME

CADRE ET ORGANISATION DE L'ENTRETIEN EN MANDAT PÉNAL
Analyse des divers cadres d'intervention des participant.e.s : spécificités des entretiens selon chaque mesure.
Différences entre les objectifs de l'entretien et les objectifs globaux de la mission.
Préparation et gestion du temps de la rencontre.
Phases de l'entretien : de l'accueil à la prise de congé.
La notification du droit de se taire.

TECHNIQUES D'ENTRETIEN ET CONDUITE DE L'ÉCHANGE
Analyse de situations en fonction des écrits apportés par les participant.e.s.
Outils issus de l'écoute active et de la communication non violente.
Techniques d'information et d'interview.
Techniques de résolution de problème et de recadrage.
Faire réfléchir la personne à la transgression reprochée, à la prise en compte de la victime, au rapport à la loi et à sa stratégie de vie.
Travailler l'orientation vers un réseau partenarial.

GESTION DES RÉSISTANCES ET DES SITUATIONS DIFFICILES
Gestion des comportements difficiles : passivité, agressivité, manipulation.
Comment travailler avec les résistances de l'interlocuteur.
Impact du discours et des comportements du travailleur social (intervenant socio-judiciaire, CPIP) pendant l'entretien.
Prise en compte des représentations et émotions des interlocuteurs.

POSTURE PROFESSIONNELLE ET QUALITÉ RELATIONNELLE
Développer une posture adaptée au contexte socio-judiciaire.
Adapter sa communication aux enjeux de l'entretien.
Maintenir une relation professionnelle favorisant l'écoute, la responsabilisation et l'engagement de la personne accompagnée.

3 JOURS DE FORMATION
11 PERSONNES MAXIMUM
PRÉSENTIEL UNIQUEMENT

PUBLIC

Toute personne conduisant des entretiens en milieu judiciaire : praticien.ne débutant.e ou confirmé.e. Sans prérequis.

TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Apports méthodologiques et théoriques sur la base d'écrits apportés par les participant.e.s. Jeux de rôles, analyse en commun. Documentation et conseils de progrès individualisés. Support pédagogique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test d'évaluation des connaissances pré et post formation (QCM – 15 min). 50 % de réussite requis.

INTERVENANTE

Mathilde DU PASQUIER, Anthropologue, criminologue, intervenante socio-judiciaire

ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap : nous contacter

DATES TARIFS ET INSCRIPTION +

← RETOUR AU SOMMAIRE

LES ÉCRITS DANS LE CADRE DU MANDAT PÉNAL

TC

Cette formation propose une méthodologie d'écriture ainsi qu'une réflexion prenant en compte le contexte d'intervention ainsi que la déontologie des participant.e.s.

OBJECTIFS

- Identifier les différents types d'écrits produits dans le cadre du mandat pénal et selon la mesure judiciaire.
- Structurer l'écrit pour l'adapter aux objectifs de la mesure et aux destinataires concernés.
- Analyser et restituer les informations recueillies.
- Élaborer et étayer des conclusions et préconisations cohérentes à partir du matériel recueilli au cours de la mesure.
- Utiliser les techniques rédactionnelles et outils de relecture favorisant la qualité, la lisibilité et la prise de décision du magistrat.

PROGRAMME

CADRE PROFESSIONNEL ET ENJEUX DES ÉCRITS EN MANDAT PÉNAL
L'écriture est une stratégie professionnelle.
Identification des différents types d'écrits selon la mesure exercée.
Ce qui est permis ou non d'écrire selon le cadre légal.
La notification du droit de se taire.
Les critères de qualité des écrits professionnels.

MÉTHODOLOGIE ET STRUCTURATION DES ÉCRITS
La prise de notes comme outil d'accompagnement.
Écrits synthétiques et pertinence de l'analyse.
Les messages essentiels de l'écrit et l'élaboration d'un plan adapté au contenu du rapport.
La conclusion et, le cas échéant, des préconisations cohérentes.
Une technique rédactionnelle qui facilite la lecture.

ANALYSE PROFESSIONNELLE ET QUALITÉ RÉDACTIONNELLE
La validation de l'analyse dans les enquêtes (POP, EP…) et les rapports d'accompagnement (CJSE, sursis probatoire…).
Faire apparaître la personne concernée par l'écrit dans sa dynamique particulière, sans la stigmatiser.
Une présentation au service de la lecture ; le travail avec le secrétariat.

RELECTURE, DISTANCE PROFESSIONNELLE ET ÉTHIQUE
La relecture comme étape permettant de prendre la distance nécessaire par rapport aux situations traitées.
Développer une posture rédactionnelle rigoureuse, claire et respectueuse des personnes accompagnées.

PUBLIC

Tout.e intervenant.e ayant des écrits à rédiger et à transmettre aux magistrat.e.s dans le cadre d'un mandat pénal. Sans prérequis.

TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Méthode active. Travaux de lecture et d'écriture/réécriture en sous-groupes. Échanges en grand groupe. Apports de méthodes et d'outils. Support pédagogique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test d'évaluation des connaissances pré et post formation (QCM – 15 min). 50 % de réussite requis.

INTERVENANTE

Khady BATHILY,
Formatrice, Coach professionnelle

ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap : nous contacter

3 JOURS DE FORMATION
11 PERSONNES MAXIMUM
PRÉSENTIEL OU DISTANCIEL

DATES TARIFS ET INSCRIPTION +

← RETOUR AU SOMMAIRE

TECHNIQUES PROFESSIONNELLES

L'ORAL AUX ASSISES ET AUPRÈS DU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

TR

Après le travail d'investigation et la rédaction du rapport d'enquête de personnalité ou à l'issue de la mission d'accompagnement dans le cadre du contrôle judiciaire socio éducatif, le professionnel peut être appelé à témoigner lors du procès d'assises comme auprès du tribunal correctionnel. Cet exercice difficile nécessite de l'assurance et un savoir-faire spécifique en matière de prise de parole en public.

OBJECTIFS

- Mesurer les enjeux et l'environnement du procès d'assises et du procès devant une chambre correctionnelle.
- Construire un discours conforme au cadre de l'exercice afin de faciliter sa prise en compte.
- Gagner en aisance et améliorer son expression orale.
- Gérer d'éventuelles déstabilisations.

PROGRAMME

ANALYSE DU CADRE LÉGAL ET DU CONTEXTE DU TÉMOIGNAGE AUX ASSISES ET EN CORRECTIONNEL
La Cour et les auxiliaires de justice.
Oralité des débats et étapes du procès criminel.
Spécificité de l'oral devant le Tribunal Correctionnel.
Le pouvoir discrétionnaire du Président.

LA CONSTRUCTION D'UN EXPOSÉ FIDÈLE AUX IDÉES CLÉS DU RAPPORT D'ENQUÊTE DE PERSONNALITÉ OU DE CJSE
Adapter l'information, préparer l'organisation.
L'expression orale (théorie et pratique) : notions de rhétorique.
Outils de prise de parole en public.
Organisation et occupation de l'espace, les gestes d'emphase.
Savoir faire passer son message.

LES ÉTAPES DE L'ORAL EN COUR D'ASSISES
Approche réflexive objectivée par des jeux de rôles et échanges.
Les fondements de l'éloquence et sa mise en pratique.
La communication fondée sur le choix des mots, la musicalité de la voix, et la posture du corps.
L'expression orale (théorie et pratique) : préparation et capacité d'improvisation.

ÉLÉMENTS POUR GÉRER LE TRAC :
Comment réagir aux tentatives de déstabilisation.
Entraînement à l'exposé.
Techniques de gestion du stress.
Préparation aux questions difficiles.

Il est demandé à chaque participant.e d'apporter deux exemplaires d'une même enquête de personnalité et/ou d'un même rapport final de CJSE afin de construire son exposé.

3 JOURS DE FORMATION
9 PERSONNES MAXIMUM
PRÉSENTIEL UNIQUEMENT

DATES TARIFS ET INSCRIPTION

PUBLIC

Enquêteurs de personnalité en fonction ayant réalisé au moins une enquête de personnalité. Contrôleurs judiciaires.

PRÉREQUIS

Il est recommandé d'avoir préalablement suivi la formation « Enquête de personnalité ».

TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Méthode active. Jeux de rôles.
Conseils d'amélioration individualisés.
Apports méthodologiques et support pédagogique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test d'évaluation des connaissances pré et post formation (QCM – 15 min). 50 % de réussite requis.

INTERVENANTE

Khady BATHILY,
Formatrice, Coach professionnelle
Ou Mathilde DU PASQUIER,
Anthropologue, criminologue, intervenante socio-judiciaire

ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap : nous contacter

← RETOUR AU SOMMAIRE

TECHNIQUES PROFESSIONNELLES

LES ENTRETIENS DU TRAVAILLEUR SOCIAL EN PROTECTION DE L'ENFANCE

(AED, AEMO, MJIE, MECS, CENTRES ÉDUCATIFS DONT CEF...)

Moment essentiel du métier de travailleur social, l'entretien conditionne la qualité des relations que ce dernier va nouer avec les familles et les mineurs. Paradoxalement, les techniques de base permettant de mener un entretien n'ont pas forcément été apprises ou acquises.
Certains entretiens (recadrage, recherche d'accord en cas de conflits dans la famille...) supposent d'utiliser des techniques spécifiques pour atteindre ces objectifs. Enfin, certains contextes (ex : ordonnance du juge des enfants) conduisent les sujets à vivre la rencontre comme une contrainte. Citoyens et Justice propose ici une méthodologie de travail visant à développer l'aisance dans l'entretien avec les usagers.

OBJECTIFS

- S'approprier les méthodes favorisant la progression de la relation.
- Cerner et choisir le type d'entretien adapté à l'objectif éducatif.
- Développer une meilleure mobilisation des capacités d'écoute, d'expression et d'analyse.
- S'approprier les techniques et méthodes permettant de préparer et conduire l'entretien.
- Adopter un comportement facilitant la qualité de la relation.
- S'assurer de la prise en compte des attentes.
- Identifier et se positionner face aux comportements difficiles.

PROGRAMME

LA SITUATION D'ENTRETIEN ET SES SPÉCIFICITÉS

Contexte, objectifs et périmètre de l'entretien en protection de l'enfance.
Classification des différents types d'entretien par objectifs.
Le système de référence en communication.
Les outils pour communiquer : la déperdition de l'information, verbal et para verbal.
L'interprétation, l'émotion, les biais...
Les différents types de questions.
Informer pour être compris : expliquer son cadre et ses modalités d'intervention.
Organiser son travail : articuler préparation et bilan de l'entretien à l'élaboration ultérieure de ses écrits au magistrat, au Conseil Départemental ou à la MDPH...

LES PHASES DE L'ENTRETIEN

L'importance d'une ouverture bien conduite.
L'entretien comme outils stratégique d'accompagnement au changement.
La mi-distance, faire réfléchir le mineur sur la transgression.
Prise de notes et disponibilité pour son interlocuteur.
Maîtriser les concepts de synthèse, analyse, problématiques...

INFORMER POUR ÊTRE COMPRIS

Expliquer son cadre et ses modalités d'intervention à ses interlocuteurs.
Comment travailler avec les résistances de l'interlocuteur (initiation à l'entretien motivationnel) ?
Les techniques d'interview dans le cadre des missions d'évaluation et d'accompagnement, prendre des notes en restant disponible pour son interlocuteur.
Définition des objectifs d'intervention avec la famille (DIPC).

LA MÉTHODOLOGIE DE RÉSOLUTION DE PROBLÈME

Travailler un projet avec la personne sans se positionner en « Sauveur ».
Dans quels cas et comment soutenir son interlocuteur ?
Valoriser la personne, savoir formuler une critique pour qu'elle soit prise en compte.
Savoir poser des limites, refuser une demande, conduire un entretien de recadrage.
La méthodologie de résolution de problème.
Distinguer faits, sentiments et jugement de valeur.

COMMENT REAGIR FACE AUX COMPORTEMENTS DIFFICILES

Passivité, agressivité, manipulation.
Conduire l'entretien avec les membres de la famille lorsqu'ils sont en conflit.
La communication assertive. La relation asymétrique.
Poser des limites, refuser une demande, conduire un entretien de recadrage.

3 JOURS DE FORMATION
11 PERSONNES MAXIMUM
PRÉSENTIEL UNIQUEMENT

PUBLIC

Travailleurs sociaux intervenant :
• En protection de l'enfance (MJIE, AEMO, AED, MECS).
• Dans le champ du soin (SESSAD, IME, ITEP...). Sans prérequis.
Les Chef.fe.s de service souhaitant participer à cette formation doivent obligatoirement nous contacter au préalable.

TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Exercices. Simulations / Jeux de rôles des différents types d'entretiens, analyse en commun. Apports méthodologiques et support pédagogique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test d'évaluation des connaissances pré et post formation (QCM – 15 min). 50 % de réussite requis.

INTERVENANT

Yves LECHOPIER,
Consultant formateur

ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap : nous contacter

DATES TARIFS ET INSCRIPTION +

← RETOUR AU SOMMAIRE

LES ÉCRITS PROFESSIONNELS DU TRAVAILLEUR SOCIAL (AED, AEMO, MECS, CENTRES ÉDUCATIFS…)

Les écrits des travailleurs sociaux sont évalués par les mandants et les partenaires des services de protection de l'enfance qui, à travers ce rendu se font ainsi une image de la qualité des prestations de l'institution. Aussi, le travail d'écriture constitue-t-il un enjeu fort. Or, les praticien.ne.s ont parfois le sentiment que le temps – important – consacré à la rédaction de leurs notes et rapports est pris au détriment de l'écoute ou du suivi éducatif auprès des sujets concernés. C'est pourquoi Citoyens et Justice propose une méthodologie permettant d'articuler conduite d'entretien, analyse de la situation et écriture afin d'envisager l'écrit comme un outil important pour les sujets concernés par la mesure et précieux pour les destinataires.

OBJECTIFS

- Cerner les contours juridiques de l'écrit et de la responsabilité professionnelle (secret partagé).
- Mesurer les enjeux et risques de l'écrit du travailleur social.
- Utiliser les méthodes de structuration et de rédaction permettant de remettre des rapports conformes au cadre légal et selon la singularité de la situation.
- Étayer son analyse par le matériel recueilli au cours de la mesure.
- Élaborer une conclusion pertinente.

PROGRAMME

LES CRITÈRES DE QUALITÉ DES ÉCRITS PROFESSIONNELS

ÉCRIRE EST UNE STRATÉGIE

Secret professionnel et secret partagé.
À qui appartient le rapport de fin de mesure ?
Écrire est une stratégie : formulation des objectifs des écrits, destinataires, typologie par objectifs.
Aborder l'écriture de façon stratégique.
Les différents types d'écrits : objectifs, fonctions, destinataires des écrits.
Le questionnement méthodologique.
Apports juridiques complémentaires.
La consultation du dossier au tribunal.
Information préoccupante ou signalement.
La stratégie du rédacteur : Pour être lu, savoir se montrer synthétique.

UNE MÉTHODOLOGIE FACILITANT L'ÉCRITURE

Déterminer les messages essentiels de son texte.
Veiller à la cohérence de ces messages par rapport à la conclusion et à la proposition faite au destinataire (JE, Conseil Départemental, MDPH…).
Élaborer un plan adapté, rédiger des titres pertinents.
Que faire du matériel recueilli au cours de la mesure ?
Utiliser un style qui facilite la lecture : construction de la phrase, vocabulaire adapté aux objectifs de l'écrit.
Comment écrire ce qui est difficile pour éviter toute connotation de jugement de valeur.
Trame et différents types de plans.
Imprécision, confusion, interprétation…
Articuler réunion de synthèse et rédaction du rapport.
Un plan adapté, des titres pertinents, une trame institutionnelle.
Distinguer faits, sentiments et jugement de valeur.

ORGANISATION DE TRAVAIL ET ÉCRITURE

S'appuyer sur la prise de notes, les comptes rendus, le travail avec l'équipe en réunion de synthèse.
Séparer l'utile du superflu.
La relecture : une étape nécessaire de validation de l'écrit.
L'organisation des écrits dans l'institution.
L'élaboration d'une trame partagée.
Style d'écriture, choix d'un vocabulaire pertinent.

4 JOURS DE FORMATION
12 PERSONNES MAXIMUM
PRÉSENTIEL UNIQUEMENT

DATES TARIFS ET INSCRIPTION

PUBLIC

Travailleurs sociaux intervenant auprès de mineurs et de leur famille. Sans prérequis.
Les Chef.fe.s de service souhaitant participer à cette formation doivent **obligatoirement** nous contacter au préalable.
Cette formation est un préalable pertinent pour les personnes souhaitant participer à la formation « L'oral du travailleur social, audience chez le juge des enfants ».

TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Travaux de réflexion et de rédaction à partir de rapports ou de récits des participant.e.s. Travail en sous-groupes. Échanges. Apports de méthodes et d'outils.
Support pédagogique.
À la demande, élaboration possible d'un nouveau plan institutionnel des rapports de fin de mesure.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test d'évaluation des connaissances pré et post formation (QCM – 15 min). 50 % de réussite requis.

INTERVENANT

Yves LECHOPIER,
Consultant formateur

ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap : nous contacter

← RETOUR AU SOMMAIRE

TECHNIQUES PROFESSIONNELLES

MJIE : RÉDIGER LES RAPPORTS DE L'ÉQUIPE INTERDISCI-PLINAIRE

Les rapports rédigés dans ce cadre supposent de faire apparaître clairement les ressources du groupe familial comme les éventuelles difficultés pour le développement harmonieux de l'enfant ou de l'adolescent. Ils indiquent, quand c'est nécessaire, des propositions de protection et d'éducation adaptées à la situation des mineurs et de leur famille.

OBJECTIFS

- Consolider ses repères juridiques et sur la responsabilité des écrits du travail social.
- Transcrire et structurer clairement l'analyse de la situation familiale.
- Utiliser les méthodes de structuration et de rédaction.
- Étayer son analyse par le matériel recueilli au cours de la mesure.
- Appuyer les préconisations au magistrat par un argumentaire rigoureux.

PROGRAMME

CADRE JURIDIQUE ET ENJEUX DE L'ÉCRIT EN PROTECTION DE L'ENFANCE
Apports juridiques et cadre de l'écrit.
À qui appartient le rapport de fin de mesure ?
Secret professionnel et secret partagé.
La consultation du dossier au tribunal.
Information préoccupante ou signalement.
Déterminer le contenu du rapport en s'appuyant sur les éléments précisés par la loi (dont celle de 2016).
Les critères de qualité du rapport de MJIE.

ÉCRIRE EST UNE STRATÉGIE
Formulation des objectifs selon les destinataires.
Typologie des écrits par objectifs.
Les différents types d'écrits : objectifs, fonctions et destinataires.
Maîtriser le questionnement méthodologique.
Formulation des objectifs des écrits produits dans le cadre de sa mission.
Notions et définitions : analyse, synthèse, problématique, hypothèses.
Articulation entre réunion de synthèse et rédaction du rapport.

STRUCTURATION, PLANIFICATION ET QUALITÉ RÉDACTIONNELLE
Pour être lu, savoir se montrer synthétique.
Les outils techniques de rédaction.
Les critères de qualité d'un rapport d'aide à la décision.
Déterminer les messages essentiels.
Différencier l'essentiel de l'accessoire.
Rédaction des préconisations et conclusion.
Élaboration d'un plan : intégration du travail des psychologues, éviter les redondances.
Travail sur la trame institutionnelle et les différents types de plans.
Faire apparaître un bilan ou un changement dans un plan.
Distinguer faits, sentiments et jugements de valeur.

STYLE, ORGANISATION DU TRAVAIL ET VALIDATION DES ÉCRITS
Pour être compris, simplifier son style.
Les deux niveaux de l'écrit : matériel et analyse.
Adapter son vocabulaire pour gagner en clarté.
Écriture et organisation de travail : outils (prises de notes, comptes rendus, synthèses…).
Articuler les temps d'entretien, d'élaboration et de rédaction.
La relecture : étape essentielle de validation (différents niveaux de relecture).
Articuler la forme et le fond.
L'organisation des écrits dans l'institution.
Élaboration d'une trame institutionnelle.
Style d'écriture et richesse du vocabulaire.

3 JOURS DE FORMATION
12 PERSONNES MAXIMUM
PRÉSENTIEL UNIQUEMENT

DATES TARIFS ET INSCRIPTION +

PUBLIC

Travailleurs sociaux exerçant la MJIE. Sans prérequis.
Les chef.fe.s de service et les psychologues souhaitant participer à cette formation doivent obligatoirement nous contacter au préalable.

TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques actives : Travaux de réflexion et de rédaction à partir de rapports ou de récits de situations apportés par les participant.e.s.
Rappels méthodologiques et support pédagogique.
À la demande de l'institution, création en commun d'un nouveau plan institutionnel dont veulent se doter les professionnel.le.s.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test d'évaluation des connaissances pré et post formation (QCM – 15 min). 50 % de réussite requis.

INTERVENANT

Yves LECHOPIER,
Consultant formateur

ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap : nous contacter

TECHNIQUES PROFESSIONNELLES

L'ORAL DU TRAVAILLEUR SOCIAL : AUDIENCE CHEZ LE JUGE DES ENFANTS ET AUX ASSISES

En intervention éducative, les travailleurs sociaux présentent leur analyse et leurs recommandations lors des audiences du juge des enfants. Dans ce cadre, il leur arrive d'être quelque peu « malmenés » par les avocats ou mis en difficulté par les membres de la famille.
De plus en plus fréquemment convoqués aux Assises, ils rendent compte de leur travail avec les mineurs et leur famille. Ces témoignages supposent de développer de nouvelles compétences en matière d'exposé en public.

OBJECTIFS

- Cerner le cadre et le déroulement des assises.
- Construire et tenir un discours permettant de soutenir les analyses et propositions présentées au juge des enfants et à la famille / de témoigner aux Assises.
- Utiliser les outils permettant d'acquérir de l'assurance et gérer d'éventuelles déstabilisations.
- Améliorer son expression orale.

PROGRAMME

CADRE JURIDIQUE ET SPÉCIFICITÉS DE L'AUDIENCE
Cadre légal et contexte de l'intervention orale pendant l'audience aux Assises.
Spécificités de l'intervention dans le cabinet du juge des enfants.
Les principaux acteurs.
L'environnement et la salle.
Le déroulé des assises, la place du témoin.
Les trois places de l'expression orale.

PREPARATION ET STRUCTURATION DE L'INTERVENTION ORALE
Construire un exposé adapté, définir le cœur du message.
Adapter l'information, préparer l'organisation et le plan d'intervention.
Les étapes méthodologiques.
Articulation entre le rapport de fin de mesure et l'intervention orale.
Importance de la préparation et du contexte d'intervention.
Plan d'improvisation dans le cadre d'une audience chez le juge des enfants.

TECHNIQUES DE PRISE DE PAROLE ET GESTION DE L'AUDITOIRE
Outils de prise de parole en public.
Théorie et pratique de la prise de parole en public.
Utiliser des techniques permettant d'être compris par des auditeurs aux enjeux différents.
Pratiquer la prise de parole en public : expression orale (théorie et pratique).
Outils facilitant la diction et la pose de la voix pour améliorer la clarté et l'impact du discours.
Susciter la confiance et l'intérêt.
Les prises d'espace et leurs amplitudes.
Éléments pour gérer le trac.
Distinguer faits, sentiments et jugements de valeur.
Savoir faire passer son message.

GESTION DES INTERACTIONS
Affronter les éventuelles déstabilisations : avocats, famille, désaccords du juge…
Comment réagir aux tentatives de déstabilisation et aux situations inattendues.
Échange sur les positions déontologiques des participant.e.s.

Chaque participant.e apportera deux exemplaires d'un même rapport (qui servira pour les jeux de rôles intervention aux assises et chez le JE).

3 JOURS DE FORMATION
9 PERSONNES MAXIMUM
PRÉSENTIEL UNIQUEMENT

DATES TARIFS ET INSCRIPTION

PUBLIC

Travailleurs sociaux intervenant auprès de mineurs et de leur famille. Les Chef.fe.s de service souhaitant participer à cette formation doivent obligatoirement nous contacter au préalable.

PRÉREQUIS

Sans prérequis.
Il est recommandé d'avoir préalablement suivi la formation « Les écrits professionnels du travailleur social (AEMO, …) ».

TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Exposé méthodologique, jeux de rôles. Observations, débriefing et analyse en commun. Analyse de la prestation de chaque participant.e et conseils d'amélioration individualisés. Apports théoriques et support pédagogique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test d'évaluation des connaissances pré et post formation (QCM – 15 min). 50 % de réussite requis.

INTERVENANT

Yves LECHOPIER,
Consultant formateur

ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap : nous contacter

← RETOUR AU SOMMAIRE

ÊTRE GARANT DES ÉCRITS PROFESSIONNELS DES TRAVAILLEURS SOCIAUX

Les travailleurs sociaux intervenant dans le cadre de la protection de l'enfance ou auprès de la justice pénale « majeurs » produisent des écrits complexes engageant leur responsabilité. Ils expriment souvent, les difficultés liées à un « manque de temps » et à un « sentiment de solitude » au moment de la rédaction de leurs rapports. Parfois, le sens et la pertinence de la relecture par la hiérarchie sont interrogés.
Cette formation se veut être un temps d'échange et d'élaboration collective des chef.fe.s de service pour lesquel.le.s la relecture est un acte managérial fort auprès de leur équipe.

OBJECTIFS

- Analyser la méthodologie d'écriture proposée aux travailleurs sociaux.
- Penser l'organisation de travail pour soutenir l'écriture de l'équipe.
- Faire un retour de sa relecture en préservant une relation apaisée et stimulante avec ses collaborateurs.
- Intégrer les apprentissages dans la pratique professionnelle.

PROGRAMME

RAPPEL SYNTHÉTIQUE DES INCONTOURNABLES DE LA MÉTHODOLOGIE PROPOSÉE AUX TRAVAILLEURS SOCIAUX
Concevoir l'écriture comme une stratégie professionnelle.
Mise en place d'une organisation qui facilite le travail d'écriture des travailleurs sociaux.
L'écriture au cœur de la pratique professionnelle auprès des usagers.

L'ÉLABORATION CLINIQUE COLLECTIVE
Moment institutionnel d'intersubjectivité et de pluridisciplinarité : condition pour que l'écrit soit professionnel et non personnel.
Articuler l'analyse réalisée par l'équipe lors des réunions de synthèse et la rédaction des rapports par l'éducateur référent.
Relecture et légitimité du chef de service.
Définir clairement les critères de qualité des rapports dans une dimension de partage avec l'équipe.

RELECTURE, COMMUNICATION ET POSITION GAGNANT - GAGNANT DU CHEF DE SERVICE
Comment éviter des relations conflictuelles lors des retours faits aux travailleurs sociaux sur leurs écrits ?
Comment ne pas « faire à la place » mais rester à sa place d'encadrant ?
Comment faire progresser ses collaborateurs dans le cadre d'une relation négociée ?
Méthodologie pour formuler des retours constructifs et motivants.
Impliquer les travailleurs sociaux dans l'amélioration continue de leurs écrits.
Générer un climat collaboratif et une relation apaisée autour des écrits.

3 JOURS DE FORMATION
11 PERSONNES MAXIMUM
PRÉSENTIEL UNIQUEMENT

PUBLIC

Chef.fe.s de service en charge de relire les écrits professionnels de leurs collaborateurs.
Sans prérequis.

TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques actives.
Co-construction des critères de qualité des rapports produits dans les divers services représentés.
Apport de concepts et d'outils.
Définition par chacun des axes de progrès de sa propre stratégie managériale.
Support pédagogique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test d'évaluation des connaissances pré et post formation (QCM – 15 min). 50 % de réussite requis.

INTERVENANT

Yves LECHOPIER,
Consultant formateur

ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap : nous contacter

DATES TARIFS ET INSCRIPTION +

← RETOUR AU SOMMAIRE

CRIMINOLOGIE ET TROUBLES DU COMPORTEMENT

CONSENTEMENT, DOMINATION, CONTRÔLE COERCITIF

Le contrôle coercitif est à l'origine d'un concept sociologique, né aux États-Unis dans les années 70. En France, la notion de contrôle coercitif apparait dans le droit positif en 2024 avec les arrêts de la cour d'appel de Poitiers, puis en 2025, dans une proposition de loi sur les violences sexistes et sexuelles proposant une nouvelle grille de lecture de la violence conjugale. Le contrôle coercitif permet d'identifier un schéma global de l'agresseur, qui s'illustre par des tactiques et des stratégies ayant pour objectif de mettre en place un processus de domination conjugale. Cette analyse implique une compréhension du contexte socio-historique plus général, des dynamiques qui permettent aux agresseurs d'établir et de maintenir contrôle et pouvoir pendant la vie de couple et après la séparation, ainsi que la prise en compte des conséquences sur les victimes.

OBJECTIFS

- Comprendre le contrôle coercitif comme schéma global de domination et de privation de liberté.
- Distinguer conflit, violences conjugales, contrôle coercitif et violences coercitives.
- Identifier les tactiques de contrôle et leurs effets sur les victimes adultes et les enfants co-victimes.
- Analyser les dynamiques de post-séparation et les risques associés.
- Intégrer ces repères dans les pratiques professionnelles, les entretiens, les écrits et les décisions d'orientation ou de protection.
- Identifier les outils pour documenter les situations et éviter les erreurs d'interprétation.

PROGRAMME

COMPREHENSION ET REPÉRAGE DU CONTRÔLE COERCITIF

Définition et cadre du contrôle coercitif.
Passage d'une lecture centrée sur les incidents isolés à une lecture contextualisée.
Distinction entre conflit, violences conjugales, contrôle coercitif et violences coercitives.
Les tactiques de contrôle et stratégies d'inversion de la responsabilité.
Repérage des indices et construction d'une chronologie.
Éviter la symétrisation entre auteur et victime.

LES EFFETS SUR LES VICTIMES ADULTES ET LES ENFANTS CO-VICTIMES

Effets du contrôle coercitif et des violences sur les victimes adultes.
Approche sensible au trauma : sidération, hypervigilance, mémoire fragmentée, ambivalence, minimisation, retours, silence, confusion, épuisement.
Place des enfants co-victimes : ciblage direct ou utilisation comme levier de contrôle.
Distinction entre lien, contact, hébergement et sécurité réelle de l'enfant.
Analyse du refus de contact de l'enfant : contexte, parole, symptômes et vécu.
Notions d'infantisme et d'enfantisme pour la protection de l'enfant comme sujet de droit.

LA POST-SÉPARATION, LA CRITICITÉ ET LE CONSENTEMENT SOUS DOMINATION

Les formes de contrôle post-séparation : procédures, finances, enfants, école, soins, remises d'enfant, communications parentales.
Évaluation de la criticité : signaux d'alerte féminicidaires, suicidaires ou infanticidaires.
Incidents isolés ou risques de trajectoire.
La question du consentement dans un contexte de domination : liberté réelle de refuser, de partir, de s'oppose.

2 JOURS DE FORMATION
12 PERSONNES MAXIMUM
PRÉSENTIEL UNIQUEMENT

PUBLIC

Professionnel.le.s intervenant auprès des auteurs de délits sexuels (intervenant.e.s sociaux ou socio-judiciaires en pré ou en post sententiel…). Sans prérequis.

TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active basée sur une forte participation des participant.e.s. Études de cas cliniques. Jeux de rôles. Apports théorique et clinique. Support pédagogique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test d'évaluation des connaissances pré et post formation (QCM – 15 min). 50 % de réussite requis.

INTERVENANTE

Agathe WILLAUME
Victimologue, conférencière.
Créatrice de la Clinique du Lien

ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap : nous contacter

DATES TARIFS ET INSCRIPTION +

← RETOUR AU SOMMAIRE

VIOLENCE AU SEIN DU COUPLE : APPROCHE PSYCHO-SOCIALE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES AUTEURS

TR

La lutte des violences au sein du couple constitue un enjeu majeur de santé publique et de société dans son ensemble. A ce titre, l'accompagnement des auteurs constitue un enjeu majeur de protection des victimes. Cette formation permet d'apporter des réponses concrètes à tou.te.s les professionnel.le.s intervenant auprès des auteurs de violences au sein du couple.

OBJECTIFS

- Analyser les mécanismes et les processus à l'œuvre dans un contexte de violence au sein du couple et de la famille.
- Distinguer les types de violences et profils d'auteurs.
- Intégrer les dynamiques psycho-sociales à l'analyse des violences intrafamiliales.
- Adapter les accompagnements socio-éducatifs au regard de ces dynamiques.

PROGRAMME

LES MÉCANISMES DE LA VIOLENCE AU SEIN DU COUPLE, ASPECTS SOCIOLOGIQUES ET PSYCHOLOGIQUES
Définitions et formes de la violence intrafamiliale (maltraitances, violences conjugales, inceste…).
Mécanismes, stratégies et concepts : le cycle de la violence, les logiques d'actions chez les auteurs, le continuum des violences, l'emprise, le contrôle coercitif.
Conséquences sociales, sanitaires et psychotraumatiques des violences chez les victimes (adultes et enfants).

ASPECTS JURIDIQUES
Présentation des principales évolutions législatives et jurisprudentielles.
Impact de ces évolutions sur les mesures socio-judiciaires.
Contexte européen de l'intervention en matière de VIF.

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIO-ÉDUCATIF DES AUTEURS DE VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE
Recueil et identification des besoins.
Les outils mobilisables : entretien motivationnel, réponse collective (animation de stage et groupe de responsabilisation), obligation de soin et prise en charge thérapeutique, soutien à la parentalité…
Prise en considération des victimes : prise de contact, lien et collaboration avec les partenaires.
Postures professionnelles à adopter.
Modalités de restitution aux magistrat.e.s.

FOCUS SUR DES PROGRAMMES À L'INTERNATIONAL
LES PARTENAIRES ET LE RÉSEAU
Nécessité de s'inscrire dans une dynamique de partenariat local : COPIL VIF, réseau protection de l'enfance, réseau associations de victimes et associations d'aide aux victimes, réseau sanitaire et social (addiction, hébergement, insertion…), réseau auteurs (FNACAV, CPCA);

PUBLIC

Juriste, psychologue, travailleur social et tout intervenant du champ socio-judiciaire. Sans prérequis.

TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Exposés théoriques.
Études de cas. Vidéo.
Débats et échanges.
Support pédagogique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test d'évaluation des connaissances pré et post formation (QCM – 15 min). 50 % de réussite requis.

INTERVENANT.E

Mélissa GUYOMAR,
Psychologue clinicienne
Ou Salomé SPERBER,
Psycho-criminologue

ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap : nous contacter

4 JOURS DE FORMATION
12 PERSONNES MAXIMUM
PRÉSENTIEL OU DISTANCIEL

DATES TARIFS ET INSCRIPTION +

← RETOUR AU SOMMAIRE

CRIMINOLOGIE ET TROUBLES DU COMPORTEMENT

INTERVENIR AUPRÈS DES AUTEURS DE VIOLENCES SEXUELLES

MAJEURS ET MINEURS

TR

Les différentes mesures pénales en matière d'agressions sexuelles nécessitent de la part des professionnel.le.s de la justice, de concevoir des outils adaptés à l'accompagnement socio-judiciaire et à la prévention de la récidive.
Aussi, il s'agira d'apporter des notions théoriques relatives à la problématique de l'agression sexuelle afin d'envisager les dispositifs d'accompagnement et de prévention requis.

OBJECTIFS

- Maîtriser le cadre juridique spécifique aux AICS.
- Connaître le cadre des soins pénalement ordonnés afin de favoriser l'émergence et le suivi d'une demande de soins.
- Connaître les différentes approches de l'acte sexuel violent.
- Analyser les profils et les dynamiques du passage à l'acte.
- Mobiliser les dispositifs et modalités spécifiques d'accompagnement.
- Élaborer une intervention socio-judiciaire adaptée à partir d'un temps d'investigation.

PROGRAMME

GENRE, VIOLENCES SEXISTES ET VIOLENCES SEXUELLES
Incidences des problématiques liées au genre sur les violences sexuelles.
Impact des représentations de chacun dans la relation avec les auteurs de violences sexuelles.
Procédures et dispositifs spécifiques aux AICS* (majeurs/mineurs).
Infractions.
Expertises, peines, mesures de sûreté, interdictions, FIJAISV…
Soins à l'égard des AICS.
Notion de contrainte aidante.
Obligation et injonction de soins.
Soins en détention.

SEXUALITÉ NORMALE ET PATHOLOGIQUE
Représentations des intervenants sur les AICS.
Impact de ces représentations sur l'accompagnement.
La question du déni.
Approches étudiées :
Psychiatrique (maladies mentales, troubles de la personnalité), psychopathologique, pathologies organiques, criminologique.
Enfants et adolescents auteurs :
Sexualité des enfants et adolescents, distinctions entre jeux sexuels et comportements sexuels problématiques, facteurs de risque spécifiques.
Auteurs et infractions spécifiques :
Femmes / Inceste / Pédophilie / Violences sexuelles dans le cadre conjugale.
Profils généraux.
Facteurs de risque et de protection.

MODALITÉS D'INTERVENTION AUPRÈS DES AICS MAJEURS/ MINEURS
Le déni / le niveau de reconnaissance des faits.
Influence sur les accompagnements.
Interventions.
Places et rôles de l'intervenant socio-judiciaire.
Accompagnements individuels socio-judiciaires et thérapeutiques.
Interventions collectives (prévention de la récidive, thérapies à media).
Travail avec les familles.
Justice restaurative.
Traitements médicaux.
Relations institutionnelles et mobilisation d'un réseau partenarial.
Outils d'évaluation et d'intervention.
Outils d'évaluation (RBR, Static 99, SAPROF).
Élaboration d'un plan d'intervention.

*AICS = Auteurs de violences sexuelles.

3 JOURS DE FORMATION
12 PERSONNES MAXIMUM
PRÉSENTIEL UNIQUEMENT

PUBLIC

Professionnel.le.s intervenant auprès des auteurs d'infractions sexuelles (intervenant.e.s sociaux ou socio-judiciaires en pré ou en post sententiel…). Sans prérequis.

TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active basée sur une forte participation des participant.e.s. Études de cas. Jeux de rôles. Apports théoriques et pratiques. Support pédagogique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test d'évaluation des connaissances pré et post formation (QCM – 15 min). 50 % de réussite requis.

INTERVENANTE

Samantha ENDERLIN,
Criminologue, Docteure en droit

ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap : nous contacter

DATES TARIFS ET INSCRIPTION +

← RETOUR AU SOMMAIRE

INTERVENIR AUPRÈS D'UNE PERSONNALITÉ MANIPULATRICE

TR

Il n'est pas rare de faire l'expérience de se sentir manipulé, neutralisé, empêché ou contraint dans le cadre d'une relation personnelle ou professionnelle.
Mais que revêt véritablement ce vocable ? À quoi font référence les termes de manipulation, de perversion, de perversion narcissique, largement répandus et galvaudés dans la presse ces dernières années ?
Lorsque s'installe le malaise du sentiment d'être manipulé, comment s'en dégager et tenter de le désamorcer ?
Comment accompagner un sujet qui induit dans le lien une impossibilité à se rencontrer ?
Cette formation insiste particulièrement sur la mise à jour de ce qui sous-tend ces enjeux et sur ce qui peut permettre de réengager la relation d'aide et d'accompagnement.

OBJECTIFS

- Détecter le processus de manipulation dans les relations professionnelles.
- Identifier les effets de ce type de personnalité sur l'intervenant.
- Repérer et s'exercer à de nouvelles stratégies relationnelles possibles dans son exercice quotidien.

PROGRAMME

LA MANIPULATION DANS LES RELATIONS : DÉCRYPTAGE
Définition du narcissisme.
Les troubles narcissiques de la personnalité.
Du trouble narcissique de la personnalité au fonctionnement de type pervers : liens et spécificités.
L'emprise.
Les modes d'action de type pervers.
La communication de type pervers.
L'injonction paradoxale ou double contrainte : lien et demande impossibles.

OUTILS ET STRATÉGIES RELATIONNELS
Communiquer avec un sujet de type pervers.
Déjouer le processus de manipulation : rechercher des issues dans les impasses relationnelles, dire non, se protéger.
Résoudre la double contrainte.
Empathie et reformulation.

LES RESSOURCES CONTEXTUELLES
Question de posture professionnelle.
Transfert et contre-transfert.
La bonne distance dans la prise en charge.
Le rôle de l'institution.
La nécessité du cadre d'intervention.

3 JOURS DE FORMATION
12 PERSONNES MAXIMUM
PRÉSENTIEL UNIQUEMENT

PUBLIC

Intervenant.e.s socio-judiciaires, travailleurs sociaux, soignants, personnels d'accueil.
Sans prérequis.

TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et cliniques.
Échanges d'expériences.
Visionnage et commentaires d'extraits de films.
Support pédagogique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test d'évaluation des connaissances pré et post formation (QCM – 15 min). 50 % de réussite requis.

INTERVENANTE

Nadège DUCOS,
Psychologue clinicienne,
Thérapeute familiale

ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap : nous contacter

DATES TARIFS ET INSCRIPTION +

← RETOUR AU SOMMAIRE

ADDICTIONS AUX PRODUITS PSYCHOACTIFS

TR

La relation qui lie souvent « addiction et délinquance » a conduit le législateur à favoriser des mesures susceptibles de permettre à l'usager de s'interroger sur ses consommations en espérant ainsi diminuer les risques de récidive. Aujourd'hui, la question de l'accompagnement de ces publics demeure complexe : Comment lever le déni ? Comment mettre un terme aux consommations ?
Cette formation vise à acquérir les connaissances, mais également le savoir-faire, permettant de prendre du recul et d'aborder ces publics avec une approche spécifique qui favorise le changement.

OBJECTIFS

- Identifier les mécanismes en jeu dans les conduites addictives.
- Connaître les conséquences sanitaires et les prises en charge.
- Connaître les lois et réglementations concernant l'usage de produits psycho-actifs.
- Favoriser le processus du changement.

PROGRAMME

LES PRODUITS ET LE CONSOMMATEUR
Comprendre le processus qui mène à l'addiction et la fonction que remplit l'addiction.
Les différents types d'usage des produits psychoactifs.
Les facteurs de risques : pas tous égaux face aux produits.
Statistiques en matière de toxicomanie.
Les conséquences biologiques, psychologiques, sociales, familiales.
Les caractéristiques et singularités de consommation selon le genre.

CADRE LÉGAL
Le parcours pénal d'un consommateur versus d'un trafiquant.
Lois et réglementation en matière d'alcool et de produits stupéfiants.
La singularité des structures d'hébergement (le cas échéant).
Réflexion sur les dilemmes éthiques liés à la prise en charge des personnes addictes.

ACCOMPAGNER UNE PERSONNE QUI CONSOMME DES PRODUITS PSYCHO-ACTIFS
CADRE SANITAIRE
De la réduction des risques au soin : prendre en compte les facteurs de protection face à l'addiction.
Les centres spécialisés (CSAPA*, postcures, appartements thérapeutiques, familles d'accueil, CAARRUD**...).
L'accompagnement au changement avec une personne addict : boîte à outils.

MÉTHODOLOGIE D'ACCOMPAGNEMENT VERS LE CHANGEMENT
Faire face à l'agressivité : gérer le risque du passage à l'acte violent, la manipulation...
La posture professionnelle adaptée pour créer l'alliance de travail.
Évaluer la place du produit.
Concevoir une stratégie adaptée pour renforcer la motivation.
Anticiper les situations à risque.

* CSAPA : Centre de Soin d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
** CAARRUD : Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction de Risques pour Usagers de Drogues

PUBLIC

Intervenant.e.s auprès de personnes addictes.
Sans prérequis.

TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Méthode semi directive, mixant apports théoriques, exercices et mises en situation.
Support pédagogique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test d'évaluation des connaissances pré et post formation (QCM – 15 min). 50 % de réussite requis.

INTERVENANTE

Aurélia CROIZER,
Psychologue clinicienne

ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap : nous contacter

3 JOURS DE FORMATION
12 PERSONNES MAXIMUM
PRÉSENTIEL UNIQUEMENT

DATES TARIFS ET INSCRIPTION +

← RETOUR AU SOMMAIRE

CRIMINOLOGIE ET TROUBLES DU COMPORTEMENT

AGRESSIVITÉ, VIOLENCE, PASSAGE À L'ACTE

TR

La confrontation à la violence sous ses différentes formes paraît incontournable dans la pratique des professionnel.le.s, quels que soient les publics rencontrés, leurs tranches d'âge et le contexte de leurs missions : difficultés de travailler auprès d'auteurs poursuivis pour des faits de violence pouvant faire violence pour soi-même, agressivité des justiciables à l'encontre des professionnel.le.s, accueil de personnalités dites difficiles… Dès lors, il s'avère utile d'appréhender les mécanismes et les enjeux des différentes formes de violence, de manière à pouvoir les prévenir et y répondre de façon adaptée. Cette formation n'a pas pour objectif de délivrer des techniques de gestion de l'agressivité mais d'acquérir un ensemble de connaissances, permettant au professionnel de tenir compte de la personnalité du sujet qui lui fait face dans la singularité du contexte d'intervention.

OBJECTIFS

- Définir, contextualiser et analyser le phénomène de la violence sous toutes ses formes.
- Comprendre le sens et la fonction des mécanismes et des processus psychologiques à l'œuvre dans les situations de violence.
- Repérer ses propres réactions face à la violence pour mieux les contrôler.
- Mesurer les enjeux de l'accompagnement socio-éducatif pour repenser sa pratique professionnelle.

PROGRAMME

PERSPECTIVES HISTORIQUES, PHILOSOPHIQUES, SOCIOLOGIQUES ET POLITIQUES DES PHÉNOMÈNES DE VIOLENCE À PARTIR D'INDICATEURS PRÉCIS
Les homicides volontaires.
Les viols en réunion.
Les actes de délinquance juvénile et les violences intrafamiliales.
Définition de la violence, de l'agressivité.
Éléments d'analyse de la violence dans notre société.

CONNAISSANCES ESSENTIELLES ISSUES DE LA PSYCHOLOGIE CLINIQUE, DE LA PSYCHANALYSE ET DES NEUROSCIENCES POUR PENSER LES RESSORTS DE LA VIOLENCE
Place de la violence dans la construction du monde intrapsychique - Place du conflit dans la relation à l'autre.
Mécanismes défensifs à l'œuvre et types d'angoisses repérables
Mécanismes d'identification à l'agresseur.
Logique du passage à l'acte.
Relation d'emprise et prise en compte de l'impact du genre et des biais culturels.
Notions de contenance, de cadre contenant, d'attachement et de résilience.
Langage infra-verbal et émotions, métacommunication, aide à la mise en mots.

PRINCIPES FONDAMENTAUX À LA CONDUITE D'ENTRETIEN
Écoute active, empathie critique, reformulation.
Notion de transfert et de contre transfert.
Importance des échanges en équipe pour les repérer et qu'ils soient un levier plutôt qu'un frein.

PLACE DES INTERACTIONS SUBJECTIVES ET CONNAISSANCE DE SOI
Notions de transfert et de contretransfert dans la relation à l'autre.
Identification de nos réactions défensives et des contre-attitudes qui peuvent se révéler autant d'obstacles à la communication.
Place de l'écriture comme Tiers permettant de se décentrer de la relation.

ÉLABORATION DES CONDUITES À TENIR EN FONCTION DES SITUATIONS ET DES SUJETS RENCONTRÉS
ANALYSE DE LA PRATIQUE SOCIO-ÉDUCATIVE EN FONCTION DE LA SPÉCIFICITÉ DU CADRE D'INTERVENTION
Décoder, prévenir, gérer, orienter.
L'importance du maillage partenarial.

4 JOURS DE FORMATION
12 PERSONNES MAXIMUM
PRÉSENTIEL UNIQUEMENT

PUBLIC

Travailleurs sociaux et intervenant.e.s socio-judiciaires, travaillant auprès d'adultes ou d'adolescents.
Sans prérequis.

TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active basée sur une forte implication des participant.e.s : échanges sur les expériences de confrontation à des manifestations agressives.
Support pédagogique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test d'évaluation des connaissances pré et post formation (QCM – 15 min). 50 % de réussite requis.

INTERVENANTE

Sylvie ANDRIEN,
Psychologue clinicienne,
Ou Jamila ATTIGUI,
Psychologue clinicienne

ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap : nous contacter

DATES TARIFS ET INSCRIPTION +

← RETOUR AU SOMMAIRE

TROUBLES DE LA PERSONNALITÉ ET PATHOLOGIES PSYCHIATRIQUES

TC

De nombreux justiciables souffrent de pathologies psychiatriques, ou présentent des troubles de la personnalité qui se situent à la frontière de la normalité. Ces troubles, dont l'origine remonte à la construction psychique de l'individu, amènent ces sujets à voir le monde d'une façon différente des sujets dits « adaptés », un monde perçu le plus souvent comme hostile, expliquant en grande partie leurs parcours délictueux. Fréquemment, les agirs viennent au premier plan, représentant leurs principales modalités défensives. Dès lors, des connaissances de base en psychopathologie et la compréhension des mécanismes psychiques en jeu s'avèrent être des atouts indispensables pour le professionnel exerçant auprès de ces publics. La visée de cette formation sera d'affiner votre compréhension du public dans sa singularité afin de faire lien avec lui. L'accent sera mis sur le repérage des mécanismes psychiques en jeu et la compréhension des fonctions adaptatives.

OBJECTIFS

- Connaître les différents troubles de la personnalité et les grands syndromes psychiatriques.
- Comprendre les bases du fonctionnement psychique et repérer de quelle façon les angoisses inconscientes et les mécanismes de défense sculptent la personnalité et (dé)forment notre perception du monde.
- Appréhender la place de l'environnement et des traumas dans la construction psychique de l'individu.
- Affiner son positionnement professionnel dans l'accompagnement.
- Gagner en sérénité et en sécurité (« bonne distance », anticipation des réactions négatives, définition des conduites à tenir...).

PROGRAMME

COMPRÉHENSION DU FONCTIONNEMENT PSYCHIQUE
Appréhension de l'organisation de l'appareil psychique à partir d'un modèle structural de la personnalité :
Angoisses prévalentes (vidage, morcellement, abandon, intrusion...),
Principaux mécanismes de défenses : déni, projection, refoulement et ses avatars...
Fonction du délire et des hallucinations.
Modalités relationnelles différenciées.

NOTIONS DE CONFLICTUALITÉ PSYCHIQUE, DE DÉCOMPENSATION, DE PATHOLOGIE ET DE "NORMALITÉ"
CONSTITUTION DE L'APPAREIL PSYCHIQUE AU COURS DU DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT
Génèse des mécanismes de défense.
Fonction et degrés d'efficacité des mécanismes défensifs.

IMPACT DE L'ENVIRONNEMENT DANS LA CONSTRUCTION PSYCHIQUE ET CONSÉQUENCES PSYCHOLOGIQUES DES TROUBLES DE L'ATTACHEMENT
Impact des traumatismes psychiques (violences psychiques, agressions sexuelles, négligences...) et symptomatologie associée : dissociation traumatique, amnésie psychogène.
Intérêt et limites de la notion de résilience.

ÉTUDES DES PRINCIPAUX SYNDROMES PSYCHIATRIQUES
Psychoses chroniques : Psychoses hallucinatoires chroniques, Psychoses paranoïaques, Schizophrénies, Dépressions mélancoliques.
Psychoses aiguës : Bouffées délirantes aigües, Épisodes psychotiques brefs.
Troubles anxio-dépressifs : Anxiété généralisée, attaques de panique, TOC, phobies.
Troubles de l'humeur et troubles bipolaires.

ÉTUDES DES DIFFÉRENTS TROUBLES DE LA PERSONNALITÉ
Personnalités schizoïdes - paranoïaques - perverses - psychopathiques - narcissiques - borderlines - obsessionnelles - histrioniques - dépendantes.

PUBLIC

Travailleurs sociaux et intervenant.e.s socio-judiciaires ayant à évaluer ou accompagner des personnes, auteurs, victimes ou en grande difficulté.
Sans prérequis.

TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active basée sur une forte implication des participant.e.s : échange à partir de leurs pratiques professionnelles et d'études de cas.
Support pédagogique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test d'évaluation des connaissances pré et post formation (QCM – 15 min). 50 % de réussite requis.

INTERVENANT.E

Gilles FLOURIOU,
Psychologue clinicien,
Psychothérapeute
ou Jamila ATTIGUI,
Psychologue clinicienne

ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap : nous contacter

4 JOURS DE FORMATION
12 PERSONNES MAXIMUM
PRÉSENTIEL UNIQUEMENT

DATES TARIFS ET INSCRIPTION +

← RETOUR AU SOMMAIRE

PSYCHIATRIE CRIMINELLE

TR

Approche et compréhension des rapports et interactions entre délinquance, récidive et troubles psychiques dans le cadre socio-judiciaire.
Cette formation d'approfondissement vise à renforcer les compétences des professionnels en apportant des repères essentiels sur les principaux troubles rencontrés dans le cadre socio-judiciaire, le lien entre passage à l'acte et troubles, ainsi que sur les soins imposés, pour permettre d'adapter son positionnement professionnel dans les situations complexes, en lien avec les partenaires spécialisés. Elle propose également une approche des notions de dangerosité et de leurs évaluations et incidences, des différents types d'expertises rencontrées, des enjeux de la notion de responsabilité pénale, ainsi qu'une présentation des dynamiques du passage à l'acte à partir d'éclairages psycho-criminologiques, afin de soutenir une analyse fine et un accompagnement socio-judiciaire adapté.

OBJECTIFS

- Soutenir les soins sans consentement à destination des PPSMJ.
- Distinguer les principales maladies mentales et troubles de la personnalité rencontrés chez les PPSMJ et savoir les accompagner.
- Maîtriser les notions de dangerosité (psychiatrique, criminologique), les liens entre troubles psychiques et passage à l'acte, et comprendre leurs modalités d'évaluation comme leurs enjeux.
- Comprendre et analyser un rapport d'expertise psy.
- Identifier les incidences des notions de discernement, responsabilité et irresponsabilité pénale.
- Comprendre les dynamiques de l'acte criminel.

PROGRAMME

ORGANISATION DES SOINS EN PSYCHIATRIE (HÔPITAUX, PRISONS…)
Cadre actuel et crise de la psychiatrie.
Soins en milieu carcéral.
Soins en milieu fermé (mineurs PPSMJ*).

TROUBLES PSYCHIQUES ET PASSAGE À L'ACTE DÉLINQUANT
Principaux troubles de la personnalité et maladies mentales chez les PPSMJ.
Recommandations lors des entretiens.
Liens entre troubles et passage à l'acte délinquant.
Incidences de l'incarcération sur la santé mentale.

SOINS IMPOSÉS À LA PERSONNE
Contrainte aidante et intercontenance.
Soins pénalement ordonnés (obligations et injonctions de soins).
Hospitalisations psychiatriques sans consentement (cadre, déclenchement, droits de la personne, accompagnement de la PPSMJ).
Réseau partenarial spécialisé.

DANGEROSITÉS (NOTIONS, ÉVALUATIONS)
Dangerosité psychiatrique.
Dangerosité criminologique.
Dangerosité pénitentiaire.
Outils d'évaluation et de prédiction du risque de récidive.
Expertises psychologique, psychiatrique, psycho-criminologique (contexte, contenu).

RESPONSABILITÉ / IRRESPONSABILITÉ PÉNALE
Évolution historique et institutionnelle des liens entre crimes et folie.
Déclaration d'irresponsabilité pénale.
Responsabilité pénale atténuée.
Statistiques.

APPROCHE PSYCHO CRIMINOLOGIQUE DU PASSAGE À L'ACTE
Fonctions psychiques du passage à l'acte.
Approche temporelle du passage à l'acte.
Théories criminologiques explicatives du passage à l'acte.
Facteurs de risque et de protection.
Approche Risques/Besoins/Réceptivité (RBR) pour les accompagnements socio-judiciaires.

*PPSMJ : Personne placée sous main de justice

3 JOURS DE FORMATION
12 PERSONNES MAXIMUM
PRÉSENTIEL UNIQUEMENT

PUBLIC

Travailleurs sociaux, socio-judiciaires, CPIP amenés à intervenir auprès de justiciables.

PRÉREQUIS

Sans prérequis.
Il est recommandé d'avoir préalablement suivi le module « Troubles de la personnalité et pathologies psychiatriques ».

TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Étude de rapports d'expertise, étude de situations cliniques, étude d'outils d'évaluation.
Support pédagogique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test d'évaluation des connaissances pré et post formation (QCM – 15 min). 50 % de réussite requis.

INTERVENANTE

Samantha ENDERLIN,
Criminologue, Docteure en droit
Ou Anne SALOMÉ,
Psychologue clinicienne

ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap : nous contacter

DATES TARIFS ET INSCRIPTION +

← RETOUR AU SOMMAIRE

L'ENFANT, CO-VICTIME DE VIOLENCES CONJUGALES

TR

Le premier livre publié en France sur les violences faites aux femmes dans le couple s'appelle « Crie moins fort, les voisins vont t'entendre » (Pizzey, Editions des femmes, 1975). Un titre évocateur puisque pendant très longtemps, les violences faites aux femmes relevaient de la sphère privée dans l'esprit des gens. Cette question est aujourd'hui largement évoquée dans la sphère publique et interroge les impacts de la violence sur l'enfant co-victime.
Travailler au sujet de la violence au sein du couple et des enfants qui y sont exposés nécessite de développer un regard multidimensionnel et une analyse de genre, pour adapter au mieux nos pratiques aux besoins des personnes concernées.

OBJECTIFS

- Cerner les mécanismes de la violence au sein du couple.
- Identifier ce qui se joue dans le cadre d'un contrôle coercitif.
- Reconnaître les signes de souffrance chez l'enfant.
- Évaluer les impacts de la violence conjugale chez l'enfant.
- Accompagner le(s) parent(s) dans leur parentalité.
- Cerner le rôle et la place de la.du professionnel.le dans l'accompagnement.
- Mettre en place des actions multidisciplinaires pour accompagner l'enfant co-victime.
- Expérimenter des outils pour accompagner l'enfant co-victime.

PROGRAMME

VIOLENCES CONJUGALES, DE QUOI PARLE-T-ON ?
Les auteurs de violences conjugales, profils d'un point de vue psychologique.
Le cycle de la violence.
Les ressentis de la victime, de l'enfant.
Les comportements de l'auteur.
Le contrôle coercitif.
Analyse de genre : la masculinité. Lien avec le sexisme.

L'IMPACT DE LA VIOLENCE DANS LE COUPLE CHEZ L'ENFANT
Reconnaître les signes de souffrance chez l'enfant.
Impact de la violence dans le couple selon l'âge de l'enfant.
Développement de l'enfant et besoins face à la violence au sein du couple.
Le psycho-traumatisme.
La reproduction transgénérationnelle.
Les stratégies de l'enfant exposé à la violence conjugale.
Les différents rôles endossés par l'enfant exposé à la violence dans le couple.

LES VIOLENCES DANS LE COUPLE, UN DÉFI POUR LA PARENTALITÉ
Couple parental, couple conjugal : les limites de la coparentalité.
Parentalité et violence en situation de maintien du couple / séparation.

LA PLACE DES PROFESSIONNEL.LE.S DANS L'ACCOMPAGNEMENT
L'enfant au cœur du conflit parental : identifier ses besoins et y répondre.
Travailler avec les parents : la parentalité en parallèle.
L'évaluation de l'enfant exposé.
Les espaces de rencontre.
L'indispensable travail en réseau : la question du secret partagé.
Quelques outils : les techniques d'entretien, les groupes de parole, le travail sur les stéréotypes de genre, la communication non violente.

3 JOURS DE FORMATION
12 PERSONNES MAXIMUM
PRÉSENTIEL OU DISTANCIEL

PUBLIC

Professionnel.le.s du secteur social et socio-judiciaire, amené.e.s à accompagner des enfants ou leur famille en prise avec les problématiques de violences intrafamiliales.
Sans prérequis.

TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques conceptuels.
Études de cas - Vidéos.
Support pédagogique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test d'évaluation des connaissances pré et post formation (QCM – 15 min). 50 % de réussite requis.

INTERVENANTE

Sophie ABOUT,
Psychologue clinicienne

ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap : nous contacter

DATES TARIFS ET INSCRIPTION +

← RETOUR AU SOMMAIRE

ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LA PARENTALITÉ

Le soutien à la parentalité consiste à accompagner les parents dans leur rôle de premier éducateur de leur enfant, notamment par des actions d'écoute, de soutien et d'information, et à favoriser l'entraide et l'échange entre parents.

OBJECTIFS

- Distinguer les différentes étapes du développement et des besoins de l'enfant.
- Explorer la notion d'attachement.
- Repérer les troubles de la relation parent-enfant et la souffrance de l'enfant.
- Contribuer à développer les compétences parentales.
- Renforcer son positionnement professionnel dans l'accompagnement des parents.

PROGRAMME

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DU DÉVELOPPEMENT ET LES BESOINS FONDAMENTAUX DE L'ENFANT
Le développement physique, moteur et cognitif.
Le développement psychoaffectif et sexuel.
Le développement du langage.
L'adolescence.
Les besoins fondamentaux de l'enfant.

LA NOTION D'ATTACHEMENT
Théorie de l'attachement, l'apport des neurosciences.
Troubles / Conséquences.

LES TROUBLES DE LA RELATION PARENT/ENFANT ; LA SOUFFRANCE DE L'ENFANT ET DES PARENTS
La notion de parentalité : les axes de parentalité.
Les problématiques parentales, focus sur les violences conjugales.
Les facteurs de risques liés aux problématiques chez les parents et les facteurs de risques liés à l'attitude des parents face aux difficultés de l'enfant.
Les signes de la souffrance de l'enfant.
Les stratégies adaptatives de l'enfant.

LES STYLES DE « CAREGIVING » PARENTAUX EN FONCTION DES TYPES DE PERSONNALITÉS ET DE LEURS SYMPTOMATOLOGIES
Les troubles de la personnalité et les troubles psychiatriques, la violence conjugale, la toxicomanie, la carence affective… et leurs conséquences sur la relation parent-enfant.

AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR DES PARENTS
Les besoins et le rythme des parents.
L'accompagnement de la relation parent-enfant.
La revalorisation des compétences parentales : la notion d'auto-efficacité des parents.
Faire face aux défis d'aujourd'hui : les écrans, les cyberviolences et les réseaux sociaux.

LE POSITIONNEMENT PROFESSIONNEL DANS L'ACCOMPAGNEMENT DU PARENT
Changer de paradigme : partir des besoins de l'enfant.
Repenser sa posture professionnelle en fonction de ce nouveau paradigme.
Les outils : l'entretien familial, le génogramme, le jeu, les groupes de parole…
Le travail en équipe et le partenariat, l'importance du réseau.

3 JOURS DE FORMATION
12 PERSONNES MAXIMUM
PRÉSENTIEL OU DISTANCIEL

PUBLIC

Travailleurs sociaux, psychologues, éducateurs, puéricultrices, secrétaires, chefs de service, directeurs.
Sans prérequis.

TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Apport de contenus théoriques, étude de cas, mise en situation. Échanges interactifs autour des pratiques. Support pédagogique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test d'évaluation des connaissances pré et post formation (QCM – 15 min). 50 % de réussite requis.

INTERVENANTE

Sophie ABOUT,
Psychologue clinicienne

ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap : nous contacter

DATES TARIFS ET INSCRIPTION +

← RETOUR AU SOMMAIRE

ÉVALUER LE DANGER EN PROTECTION DE L'ENFANCE

Les textes relatifs à la protection de l'enfance ont fait évoluer les pratiques des travailleurs sociaux. Le droit des parents y est réaffirmé, de nouvelles mesures sont créées, alors que d'autres lois plus sévères s'appliquent en matière d'abus sexuels sur mineurs. Cette formation permet au professionnel d'exercer dans un contexte évolutif permanent en portant un regard affuté sur la notion de danger.

OBJECTIFS

- Situer la place de l'enfant dans l'évolution sociétale et dans la famille.
- Repérer et caractériser les situations de danger : maltraitance, risques liés à des comportements compulsifs, violence institutionnelle, carences éducatives…
- Travailler avec les parents.
- Utiliser les dispositifs locaux résultant de la loi relative à la protection de l'enfance.
- Maîtriser les méthodes et outils d'évaluation des situations de danger.
- Intégrer ces nouvelles connaissances dans sa pratique professionnelle.

PROGRAMME

Situer la place de l'enfant dans l'évolution sociétale et dans l'évolution des politiques publiques de la protection de l'enfance.

L'ÉVOLUTION DE L'ENFANT DANS LA LÉGISLATION
Les droits spécifiques de l'enfant.
La protection de l'enfance et les principes de la loi du 7 mars 2007.
Les évolutions avec la loi du 14 mars 2016 et celle du 7 février 2022 dite « Loi Taquet ».
L'autorité parentale.
L'assistance éducative.
Les besoins fondamentaux de l'enfant.

ÉVOLUTION DE L'ENFANT DANS LA FAMILLE
La place dans la famille. La théorie de l'attachement.
L'évolution psychoaffective de l'enfant et de l'adolescent.

REPÉRER LES SITUATIONS DE DANGER
Les différentes formes de maltraitance de l'enfant en danger.
Définition de la violence, les différentes formes de violence. Violences conjugales, violences intrafamiliales.
Les facteurs de risques de situation de mise en danger et les signes de mise en danger.
Les conséquences psycho-traumatiques des violences.
Impact du stress aigu et du stress chronique.

CARACTÉRISER LES SITUATIONS DE DANGER ET TRAVAILLER AVEC LES PARENTS
Les modalités relationnelles entre le parent agresseur et l'enfant victime : la pathologie du lien.
L'attachement et ses problèmes.
Problématiques parentales.
Les axes de la parentalité. La parentalité « empêchée ».
La coéducation et le rapport parents/professionnel.le.s.

UTILISER LES DISPOSITIFS LOCAUX RÉSULTANT DES LOIS
Le recueil et le traitement de l'information préoccupante et le signalement.
La notion d'information partagée et de secret professionnel.
Le parcours de la plainte.
L'implication des familles.

MAÎTRISER LES MÉTHODES ET OUTILS D'ÉVALUATION DES SITUATIONS DE DANGER
Les éléments à prendre en compte dans le discours des parents et de l'enfant.
Les différentes grilles d'évaluations de l'impact des violences sur l'enfant.
Les différents dispositifs de prises en charge socio-éducative et thérapeutique.
Le travail d'équipe et le travail en réseau. La posture professionnelle.

PUBLIC

Personnel éducatif expérimenté. Sans prérequis.

TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active. Apports théoriques et cliniques. Travail de groupe. Photo-médiation. Outils participatifs. Support pédagogique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test d'évaluation des connaissances pré et post formation (QCM – 15 min). 50 % de réussite requis.

INTERVENANT.E

Sophie ABOUT,
Psychologue clinicienne

ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap : nous contacter

4 JOURS DE FORMATION
12 PERSONNES MAXIMUM
PRÉSENTIEL OU DISTANCIEL

DATES TARIFS ET INSCRIPTION +

← RETOUR AU SOMMAIRE

INTERVENIR AUPRÈS DES MINEURS DÉLINQUANTS OU VIOLENTS

TR

La prise en charge des mineurs délinquants et/ou violents est au cœur des préoccupations des politiques pénales. Il est habituel de considérer que le changement est toujours possible. Dans le cadre de mesures adaptées aux mineurs délinquants, existe-t-il des spécificités de l'évaluation et de l'intervention socio-judiciaire ? Les travailleurs sociaux intervenant sous mandat judiciaire ou administratif auprès d'eux, doivent disposer d'un socle de connaissances théoriques et de repères communs afin d'adapter leurs interventions. Ce module de formation propose une approche psychosociale de la délinquance des mineurs.

OBJECTIFS

- Comprendre le processus psychique adolescent.
- Explorer le cheminement du mineur vers la délinquance.
- Analyser les conduites violentes et asociales.
- Adapter sa pratique professionnelle à la singularité de l'adolescent.

PROGRAMME

Rappel des mesures judiciaires et administratives concernant les mineurs.

LE PROCESSUS ADOLESCENT
Les manifestations physiologiques.
Les changements corporels, psychiques et psychologiques, les transformations cognitives.
Déviance et délinquance à l'adolescence.
Le devenir des conduites violentes de l'enfance à l'adolescence.
Clinique de l'adolescent délinquant : processus de réorganisation psychique, de socialisation.
Les processus psychiques à l'origine des passages à l'acte.
La pathologie du lien.
Le travail de deuil.
La problématique de la séparation.
Construction de l'identité sexuelle.
Les mécanismes de défenses à l'adolescence.
Les passages à l'acte dans le contexte de troubles de la personnalité.
Les facteurs environnementaux favorisant l'agir chez l'adolescent.

ASPECTS CLINIQUES ET PSYCHOPATHOLOGIQUES DE LA VIOLENCE
Place de la violence dans le processus normal de l'adolescence.
L'adolescent violent.
Le passage à l'acte.

SÉMIOLOGIE ET PSYCHOPATHOLOGIE DES TROUBLES CHEZ L'ADOLESCENT
Les troubles à l'adolescence.
Pathologies limite, psychoses.

ÉLÉMENTS DE PRISE EN CHARGE
Points de repères pour le positionnement des professionnel.le.s.
Penser son intervention auprès du jeune.
Agressivité et violence : éléments de conduite à tenir.
Conduites à tenir face à un adolescent qui ne communique pas.
Se comporter face à un groupe difficile.
Outils pour travailler le passage à l'acte en individuel.
Intérêts du travail en groupe.
Communiquer avec l'adolescent délinquant mutique, violent, dans le déni, opposant…
L'intervention auprès des mineurs délinquants, les outils de prise en charge, le travail avec les familles et le travail en réseau.

PUBLIC

Travailleurs sociaux intervenant sous mandat judiciaire et/ou administratif.
Sans prérequis.

TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Exposé, illustration avec des cas réels, débat, dossier documentaire.
Support pédagogique.
Selon les priorités, tous les thèmes présentés dans le programme peuvent ne pas être abordés.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test d'évaluation des connaissances pré et post formation (QCM – 15 min). 50 % de réussite requis.

INTERVENANTE

Sophie ABOUT,
Psychologue clinicienne

ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap : nous contacter

3 JOURS DE FORMATION
12 PERSONNES MAXIMUM
PRÉSENTIEL UNIQUEMENT

DATES TARIFS ET INSCRIPTION +

← RETOUR AU SOMMAIRE

JUSTICE DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS

RÉPARATION PÉNALE DES MINEURS

Instituée par la loi du 4 janvier 1993, la mesure de réparation, est une mesure éducative qui peut être décidée par le Parquet, par le juge des enfants ou par le tribunal pour enfants pour responsabiliser le mineur et lui faire prendre conscience des conséquences de son acte.
Le Code de Justice Pénale des Mineurs (CJPM) intègre cette mesure en alternative aux poursuites et au sein des mesures éducatives judiciaires.
L'intervention auprès des mineurs délinquants ainsi que la mise en œuvre de cette mesure spécifique nécessite une véritable formation qui doit permettre au professionnel une maîtrise du cadre juridique, articulée à des connaissances sociale et éducative. La formation proposée pose les fondamentaux de la mesure et permet un travail d'approfondissement basé sur l'apport de connaissances conceptuelles illustré par des échanges de pratiques et d'outils méthodologiques.

OBJECTIFS

- Recenser les points essentiels de la législation relative à la mesure de réparation pénale destinée aux mineurs.
- Approfondir ses connaissances théoriques et techniques.
- Développer ses compétences organisationnelles et relationnelles.
- Favoriser la réflexion pour s'adapter à l'évolution des missions en lien avec le référentiel de la réparation pénale des mineurs.
- Identifier les limites de la mesure.

PROGRAMME

Historique de la mesure en France.

ASPECTS JURIDIQUES
Rappel de la législation concernant les mineurs et les nouveautés liées au CJPM.
L'ordonnance du 11 septembre 2019 portant partie législative du CJPM.
Apports et modifications.
Référentiel de la réparation pénale.

LA PLACE DU PROFESSIONNEL ET SA RELATION AU MINEUR
Rôle et implications dans le cadre de la mesure parquet ou siège.
Dynamiques relationnelles - cadre sécurisant - relation éducative, posture adaptée au mineur -équilibre entre autorité et relation, faire face à l'infraction en responsabilisant, favoriser l'expression du mineur, prise en compte de l'environnement du mineur, la juste distance.

MOBILISATION DES DÉTENTEURS DE L'AUTORITÉ PARENTALE : LEVIERS ET STRATÉGIES
Les freins, la place des parents, le contact avec eux, l'avocat.
Le rôle éducatif des parents, la restauration filiale et familiale, impliquer les parents dans le processus.

ASPECTS PRATIQUES DE LA MESURE LORS DE L'ENTRETIEN AVEC LA VICTIME
La place de la victime.
La prise de contact, l'entretien, la recherche de l'adhésion.
La posture du professionnel à l'égard de la victime (information, reconnaissance, considération, la prise en compte de ses besoins).

INDEMNISATION DE LA VICTIME
Procédures et enjeux. Conditions préalables selon mesure parquet ou siège ; déterminer l'auteur de l'indemnisation ; les textes relatifs à l'indemnisation, le Procès-verbal d'indemnisation et le suivi des engagements.

LES CONSÉQUENCES DE L'ACTE ET LA RÉPARATION
Caractéristiques de la réparation directe et de la réparation indirecte individuelle.
Les sessions collectives : Intérêts et limites en fonction des profils des jeunes, des infractions, de la compréhension par le mineur, de son impact.
Déontologie, enjeux, analyse critique.

PARTENARIATS LOCAUX ET COMPLÉMENTARITÉ AVEC LA DPJJ
Leviers et supports.
Collaboration avec l'éducateur PJJ.
Réparation dans le cadre de la MEJ :
Le rôle de chacun (SAH et PJJ).
Bilan RPM avec les responsables légaux et le mineur.

4 JOURS DE FORMATION
12 PERSONNES MAXIMUM
PRÉSENTIEL UNIQUEMENT

PUBLIC

Professionnel.le.s engagé.e.s dans une pratique de la réparation pénale auprès de mineurs.
Sans prérequis.

TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Échanges à partir des pratiques et des expériences de chacun.
Apports théoriques conceptuels.
Études de cas, mises en situation, réflexion sur les écrits.
Support pédagogique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test d'évaluation des connaissances pré et post formation (QCM – 15 min). 50 % de réussite requis.

INTERVENANTE

Nathalie BOURGUET,
Juriste

ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap : nous contacter

DATES TARIFS ET INSCRIPTION +

← RETOUR AU SOMMAIRE

MÉDIATION PÉNALE POUR ENFANTS EN CONFLIT AVEC LA LOI

Les nouveautés liées au récent code de la justice pénale des mineurs (CJPM) exigent que les ISJ exerçant la réparation pénale acquièrent, d'une part les connaissances liées au cadre légal ainsi qu'au contenu de cette nouvelle mesure éducative et restaurative, et d'autre part, les compétences nécessaires à la mise en œuvre du module de réparation ordonné par le juge dans le cadre de la mesure éducative judiciaire. La mise en œuvre de la médiation ne s'improvise pas, elle nécessite des connaissances spécifiques, la maîtrise d'outils et une posture professionnelle singulière et adaptée.

OBJECTIFS

- Recenser les points essentiels du code de la justice pénale des mineurs relatifs à la médiation et ses modalités de mise en œuvre.
- Identifier les caractéristiques, le périmètre, les avantages et limites de la médiation.
- Adapter sa pratique aux profils sociologique et psychologique des personnes accompagnées.
- Utiliser les techniques d'entretien et outils nécessaires pour mener à bien la mesure.
- Identifier et comprendre les spécificités liées à la victime tant sur le plan psychologique que sur sa place dans la mesure.
- Mener avec méthode les entretiens individuels "auteur mineur", "victime" et la rencontre de médiation dans le respect des règles dictées par la mesure.
- Rédiger un PV et un rapport.

PROGRAMME

FONDEMENTS ET CADRE DE LA MÉDIATION PÉNALE DES MINEURS

Travail sur les représentations.
Le concept de médiation.
Rappel historique et origine de la médiation pénale.
Les fondamentaux de la mesure de réparation pénale mineur.
Points communs et différences entre médiation, réparation et justice restaurative.
Les enjeux judiciaires et éducatifs de la médiation pénale appliquée aux mineurs.
Les enjeux dans le CJPM.
Le cadre juridique de la médiation pénale appliquée aux mineurs.
La place de la médiation dans le temps de la procédure judiciaire.
Les incidences du nouveau CJPM.

CONSTRUCTION ET MÉTHODOLOGIE DU PROCESSUS DE MÉDIATION

La construction de la médiation pénale.
Cadre déontologique, processus, étapes et méthodes.
Objectifs communs et différences entre la médiation en alternative aux poursuites et dans le cadre du module réparation de la mesure éducative judiciaire.
Les aspects éducatifs, sociologiques et psychologiques.
Le processus de médiation pénale.
Les acteurs.
Méthodologie et techniques d'entretien, gestion des conflits : climat de confiance, écoute active, adaptation au profil du mineur, gestion des attitudes, types de questions.
Les points clés de la trame d'entretien.
La prise de contact : entretiens de présentation de la mesure et de préparation.
L'outil « besoin ».
Le recueil du consentement.

LA RENCONTRE DE MÉDIATION ET LA PLACE DES PARTIES

Notion de victimologie et évolution du droit des victimes.
Place de la victime dans la médiation pénale.
Écoute et prise en considération.
La rencontre de médiation.
La place des tiers dans la rencontre.
Les points de vigilance et les dangers de la rencontre.
Responsabiliser, accueillir les émotions, orienter vers la réparation.
La posture du médiateur.

CLÔTURE DE LA MÉDIATION ET ÉCRITS PROFESSIONNELS

Techniques et outils des comptes rendus de la médiation : entretien bilan, PV d'accord, rapport.
Préparer, accueillir, conduire, faire le bilan et rendre compte de la médiation.
Les caractéristiques d'une posture professionnelle spécifique.

4 JOURS DE FORMATION
12 PERSONNES MAXIMUM
PRÉSENTIEL UNIQUEMENT

PUBLIC

Professionnel.le.s initiés aux fondamentaux de la Réparation pénale. Sans prérequis. Formation « CJPM : Evolution des pratiques professionnelles » recommandée.

TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Exposés. Apports théoriques conceptuels. Études de cas et mises en situation. Échanges sur la pratique. Support pédagogique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test d'évaluation des connaissances pré et post formation (QCM – 15 min). 50 % de réussite requis.

INTERVENANTE

Nathalie BOURGUET,
Juriste
Ou Katia GAITÉE,
Directrice de CHRS

ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap : nous contacter

DATES TARIFS ET INSCRIPTION +

← RETOUR AU SOMMAIRE

JUSTICE DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS

INITIATION

PROTECTION DE L'ENFANCE : LA LOI DU 7 FÉVRIER 2022

QUELLE ÉVOLUTION ?

La loi du 7 février 2022 portant réforme de la protection de l'enfance s'inscrit dans la lignée des réformes précédentes. Elle attribue au juge des enfants de nouvelles fonctions : évaluation de l'accueil de l'enfant dans la famille élargie, organisation des visites, bilan médical de l'enfant au terme de l'échéance de la mesure de placement, introduction du caractère intensif ou renforcé de la mesure d'AEMO renforcée ou intensive, la possibilité d'ordonner une mesure de médiation familiale adossée à la mesure d'AEMO, possibilité d'une formation collégiale en première instance, interdiction d'une nouvelle évaluation de la situation d'un mineur non accompagné en cas de changement de département... Un ensemble de dispositions qui impacte, voire réforme, les pratiques judiciaires et éducatives.

OBJECTIFS

- Cerner précisément les motifs et les dispositions de cette réforme.
- Inscrire la réforme dans la lignée des précédentes (2002, 2007 et 2016) et la resituer dans une perspective plus large au regard des enjeux et mutations du dispositif.
- Évaluer les nécessaires évolutions et impacts dans sa pratique professionnelle.
- Adopter de nouvelles pratiques professionnelles intégrant les éléments de la réforme.

PROGRAMME

LA PROTECTION DE L'ENFANCE, RAPPEL HISTORIQUE
De la puissance paternelle à l'autorité parentale.
De la charité à l'assistance publique.
De l'assistance publique à l'aide sociale, intervention progressive de la puissance publique.
L'abandon, un phénomène social de grande ampleur.

LES PRINCIPAUX ENJEUX DE LA LOI DU 5 MARS 2007
La construction législative et règlementaire de la protection de l'enfance.
La place de la prévention.
Évaluation et partage d'informations.
Le projet pour l'enfant.
Les modalités innovantes de prise en charge.
Les critiques et insuffisances de la loi du 5 mars 2007.

LA LOI DU 14 MARS 2016
Enjeux politiques et éléments de contexte à l'aube de la Loi du 14 Mars 2016.
Les nouvelles modalités de gouvernance, le rôle de l'État et du département.
Redéfinition des missions de l'Aide sociale à l'enfance.
L'individualisation, le contrôle et la sécurisation du parcours de l'enfant.
Encadrement des modalités d'exercice de l'autorité parentale.
De la déclaration judiciaire d'abandon au nouveau concept de délaissement.
La démarche de consensus sur les besoins fondamentaux de l'enfant.
La place des « anciens de l'ASE » dans l'élaboration de la Loi. Le mentorat.
La protection des jeunes majeurs.
L'adaptation du statut juridique du mineur confié, l'adoption simple.
La neutralité de l'administrateur ad hoc.
Définition légale de l'inceste.

LA LOI DU 7 FÉVRIER 2022
Nouvelles attributions du juge des enfants et collégialité.
Contenu élargi de l'AEMO via le caractère intensif ou renforcé.
Place importante de la famille élargie et de la fratrie.
Audition du mineur par le juge des enfants.
Un nouveau cadre pour l'évaluation du danger.
Dispositions spécifiques des Mineurs Non Accompagnés.

VEILLE SUR L'ACTUALITÉ DU DISPOSITIF DE PROTECTION DE L'ENFANCE
Dispositifs innovants et inspirants, retours d'expériences - Enjeux et réformes en cours.

3 JOURS DE FORMATION
12 PERSONNES MAXIMUM
PRÉSENTIEL UNIQUEMENT

PUBLIC

Travailleurs sociaux intervenant auprès de mineurs et de leur famille.
Sans prérequis.

TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques.
Questions et débats.
Échanges en grand groupe.
Support pédagogique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test d'évaluation des connaissances pré et post formation (QCM – 15 min). 50 % de réussite requis.

INTERVENANT

Serge MICHEL,
Formateur consultant
en protection de l'enfance

ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap : nous contacter

DATES TARIFS ET INSCRIPTION +

← RETOUR AU SOMMAIRE

L'équipe pédagogique

Citoyens & Justice collabore
avec une équipe pluridisciplinaire :
psychologues, juristes,
magistrat.e.s, universitaires,
directeurs.trice.s d'établissements...

Sophie ABOUT
Psychologue clinicienne

Jamila ATTIGUI
Pyschologue clinicienne

Sylvie ANDRIEN
Psychologue clinicienne

Khady BATHILY
Formatrice, Coach professionnelle

Nathalie BOURGUET
Juriste

Emilie BOUTIN
Chargée de mission
Égalité Femmes - Hommes

Aurélia CROIZER
Psychologue clinicienne

Marie-Claude DEVOIS
Docteure en droit

Nadège DUCOS
Psychologue clinicienne, thérapeute familiale

Mathilde DU PASQUIER
Anthropologue, criminologue, intervenante socio-judiciaire

Samantha ENDERLIN
Criminologue,
Docteure en droit

Gilles FLOURIOU
Psychologue clinicien,
Psychothérapeute

Katia GAITÉE
Directrice de CHRS

Mélissa GUYOMAR
Psychologue clinicienne

Angélique HEIDSIECK
Magistrate

Guillaume JOUIS
Consultant formateur

Stéphanie LASSALLE
Responsable du Pôle « Accompagnement des personnes condamnées »

Yves LECHOPIER
Consultant formateur

Serge MICHEL
Formateur consultant en protection de l'enfance

Virginie MACON
Formatrice, Coordinatice

Ugo PICARD
Coordinateur Service de Justice restaurative

Anne SALOMÉ
Psychologue clinicienne

Salomé SPERBER
Psycho-criminologue

Linda TESTOURI
Psychologue clinicienne

Agathe WILLAUME
Victimologue, conférencière. Créatrice de la Clinique du Lien

Votre parcours conseillé

Afin d'acquérir les connaissances indispensables à votre pratique professionnelle, nous vous proposons d'élaborer **votre propre parcours de formation**.

Chaque formation est approfondie par des modules complémentaires afin d'optimiser votre parcours et ainsi tendre vers une meilleure professionnalisation.

Vous exercez au sein :

- d'une association socio-judiciaire
- d'une association d'aide aux victimes
- d'une association de protection de l'enfance
- d'une association d'hébergement ou d'insertion
- du service public PJJ
- du service public pénitentiaire

Pour des actions de formation personnalisées ou pour des modules d'analyse de la pratique, contactez le service formation qui élaborera à votre attention un projet « sur mesure ».

SERVICE FORMATION

L'équipe du service formation
est à votre disposition :

Isabelle ADAM, Responsable de Formation
Laëtitia MERLIN, Assistante de Formation
Florence TALLEC, Assistante de Formation

05 56 93 62 20
formation@citoyens-justice.fr

Rendez-vous sur
www.citoyens-justice.fr
pour consulter toutes nos formations et vous inscrire en ligne !

Conditions Générales de Vente

Désignation

L'organisme de formation de la fédération Citoyens & Justice, dont le siège social est situé au 351 boulevard du Président Wilson 33073 BORDEAUX, met en place et dispense des formations inter et intra-entreprises, à Paris et sur l'ensemble du territoire national, seul ou en partenariat.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par Citoyens & Justice pour le compte d'un client. Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Les programmations des formations sur sites seront prioritairement attribuées aux structures associatives adhérentes à Citoyens & Justice.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les dossiers pédagogiques, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique…), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents.

Inscription et prix

Sauf aménagement particulier, la durée journalière d'une formation est de 6 heures, 3 heures pour les formations à distance. L'apprenant (et/ou son employeur) effectue une inscription en ligne, celle-ci prendra effet, seulement à réception de la convention signée. Au-delà de 30 jours, l'absence de convention signée entraînera l'annulation automatique de l'inscription.
Les prix des formations sont indiqués en euros toutes taxes comprises dans le catalogue formations ou par devis. Les associations adhérentes bénéficient d'un tarif préférentiel. Les formations sur site (intra) donnent lieu à un devis. Le paiement est à effectuer dès réception de la facture. Les prix recouvrent les frais pédagogiques, administratifs et matériels de la formation. Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration des apprenants ne sont pas inclus dans ces tarifs. Citoyens & Justice recommande vivement de n'engager aucun frais relatif à l'hébergement ou au déplacement avant d'avoir préalablement reçu la convocation à la formation.

Hébergement et Restauration

L'hébergement et la restauration ne sont ni organisés ni pris en charge par Citoyens & Justice. Toutefois, pour les formations qui se déroulent dans nos locaux, une liste d'hôtels peut être fournie. Ces informations sont purement informatives et chacun est libre de son choix, de même qu'en matière de restauration.

Accès aux personnes handicapées

En tant qu'acteur engagé, nous avons à cœur de contribuer à garantir l'égalité des droits et des chances des personnes en situation de handicap pour accéder à la formation. De rares locaux répondent aux normes en vigueur mais ne disposent pas de places de parking privées. Selon les thèmes, certaines formations peuvent s'effectuer à distance. Si vous êtes en situation de handicap (moteur, auditif, visuel, maladies invalidantes) contactez le « référent Handicap » du service formation en amont de votre inscription. Avec votre aide nous identifierons les contraintes liées à votre handicap au regard de l'environnement de formation (rythme, durée, méthodes et support pédagogiques). Nous définirons les aménagements possibles vous permettant d'accéder à la formation en lien avec un réseau d'experts (autre organisme de formation, Centre de Ressource Formation Handicap, AGEFIPH, FIPHP) et les financeurs (OPCO, employeur…).

Formation à distance

Certaines formations peuvent être dispensées en tout ou partie à distance. L'apprenant (et/ou son employeur) devra s'assurer qu'il dispose d'un accès internet, et du matériel nécessaire à la visioconférence (ordinateur, vidéo, son et notamment au logiciel ZOOM). Conformément à l'article D.6313-3-1, il disposera des informations suivantes : contact de l'assistance technique et pédagogique ; catégorie d'activités pédagogiques à effectuer à distance, leurs durées et les modalités d'évaluation.
Pour favoriser l'assimilation, mobiliser toute l'attention de l'apprenant et ancrer les apprentissages dans la durée, et lorsque cela est possible, nous proposons des sessions à distance par ½ journée où alterneront : classes virtuelles interactives, supports et documentations. Conformément à la règlementation, l'apprenant accepte de produire des exercices, quiz, écrits (livrables) attestant de son assiduité.

Enregistrement et droit à l'image

Des vidéos ou classes virtuelles sont susceptibles d'être enregistrées dans le but exclusif de faire la preuve auprès des financeurs, de l'état de présence du participant. En confirmant son inscription, l'apprenant accepte ces conditions sans réserve.

Evaluation Entrée - Sortie

Un test de connaissances préalable à la formation (positionnement entrée) sera effectué pour évaluer le niveau d'acquisition des connaissances de l'apprenant avant de rentrer en formation.
Une évaluation en cours de formation aura pour fonction de favoriser la progression des apprentissages et mesurer les acquis.
Enfin, au dernier jour de la formation, l'apprenant sera soumis à une évaluation d'environ 15 min sous forme de QCM. Un résultat supérieur ou égal à 50 % de réussite est souhaitable.

Annulation d'une formation par le client

Personne morale : En cas d'annulation à moins de 30 jours de la formation, 50 % du coût total de la formation sera dû à titre de clause de dédit et de dédommagement des sommes engagées. En cas d'annulation à moins de 5 jours de la formation (sauf cas de force majeure), le coût de la formation est intégralement dû. En cas d'abandon de l'apprenant en cours de formation, le paiement est dû dans son intégralité sans possibilité de remboursement.
Les personnes physiques bénéficient d'un délai de rétractation de 14 jours après la signature du contrat. Passé ce délai, 50 % du coût total de la formation sera dû à titre de clause de dédit et de dédommagement des sommes engagées. En cas d'annulation à moins de 5 jours de la formation (sauf cas de force majeure), le coût de la formation est intégralement dû. Le maintien de l'inscription permet un échelonnement des paiements jusqu'au terme de l'action de formation. Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit des pénalités d'un montant égal à trois fois le taux d'intérêt légal.

Modalités de paiement

Le paiement comptant doit être effectué par le Client, au plus tard dans un délai de 30 jours à réception de la facture. Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit des pénalités d'un montant égal à trois fois le taux d'intérêt légal. Conformément à l'article L 441-6 du Code de commerce, tout paiement postérieur à la date d'exigibilité donnera lieu au paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement. Une indemnité complémentaire pourra être réclamée si les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire.
La signature de la convention implique la connaissance et l'acceptation irrévocable et sans réserve des présentes conditions.
En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure (comme défini règlementairement), Citoyens & Justice ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés dans les meilleurs délais.
Annulation - Ajournement : Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement de la session de formation, Citoyens & Justice se réserve la possibilité d'ajourner ou d'annuler la formation jusqu'à une semaine avant la date prévue et ce, sans indemnités.

Communication

Le client accepte que son établissement soit cité par Citoyens & Justice comme client de ses offres de services. Citoyens & Justice peut mentionner le nom du client, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des prestations, objet du contrat, dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects, clients, dans les rapports annuels ou dans le cadre de dispositions règlementaires.

Protection des données à caractère personnel

Citoyens & Justice met en œuvre toutes les mesures nécessaires à la protection de la confidentialité et des données personnelles gérées sur sa plateforme de formation (sécurisation, accès, modification, suppression, délai de conservation).
Les données personnelles des participants sont utilisées dans le cadre strict de l'inscription, de l'exécution et du suivi de sa formation par les services de Citoyens & Justice en charge du traitement. Ces données sont nécessaires à l'exécution de la formation en application de l'article L 6353-9 du Code du travail et du fonctionnement du service formation de Citoyens & Justice. Elles sont conservées pour la durée légale de prescription des contrôles administratifs et financiers applicables aux actions de formation. En application de la réglementation sur la protection des données à caractère personnel, le client bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de limitation du traitement ainsi qu'un droit d'opposition et de portabilité de ses données si cela est applicable, qui peut être exercé en s'adressant à formation@citoyens-justice.fr ou dpo@citoyens-justice.fr

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. Toute réclamation devra être formulée par écrit et envoyée à l'attention du Responsable de Formation à formation@citoyens-justice.fr
En cas de litige survenant entre Citoyens & Justice et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Bordeaux.

Citoyens & Justice

FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS SOCIO-JUDICIAIRES

“ Engagée pour une justice préventive, réparatrice et humaniste ! ”

351 Boulevard Wilson - CS31679
33073 Bordeaux Cedex
05 56 93 62 20
formation@citoyens-justice.fr

Association loi 1901
Enregistré sur le numéro de déclaration d’activité : 72330904633
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l’État
N° siret 331 942 482 00042. APE 9412Z

Rendez-vous sur www.citoyens-justice.fr
pour consulter et vous inscrire à nos formations !

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

in ▶ www.